Masers de Latude

HISTOIRE

D'UNE DÉTENTION DE TRENTE-NEUF ANS, DANS LES PRISONS D'ÉTAT.

Écrite par le Prisonnier lui-même.

A AMSTERDAM;

Et se trouve chez les principaux Libraires de l'Europe.

1787.

AVIS
DE L'ÉDITEUR.

EN Eſpagne on eſt familiariſé avec l'Inquiſition ; en Turquie les Lacets & les Muets ne paroiſſent que des choſes forts ſimples ; en France on eſt un peu moins tranquille ſur les lettres-de-cachet qui, véritablement, font plus de ravages dans une année, que l'Inquiſition, les Lacets & les Muets n'en font dans dix ans. Il eſt auſſi humiliant qu'étonnant, que dans un pays, qui eſt la patrie des ſciences, des talents & de la philoſophie, dans un Royaume où chaque Ville a ſes Académies ; c'eſt-à-dire ſa ſociété de Philoſophes, il eſt bien ſurprenant, dis-je, que tous les efforts de la raiſon ne ſoient pas employés, ſans relâche, à combattre un fléau auſſi funeſte.

L'hiſtoire de M. de la Tude eſt peut-être le meilleur ouvrage que l'on ait pu faire pour éclairer la nation & les per-

ſonnes qui la gouvernent, ſur l'inutile atrocité des châtiments arbitraires. On eſt bien perſuadé, d'après les principes qui paroiſſent être ceux de cet honnête homme, qu'il ne déſaprouvera pas que l'on publie ſon manuſcrit, & qu'il trouvera quelque conſolation dans l'idée que le tableau de ſes infortunes pourra devenir utile à ſes concitoyens.

On n'a pas jugé devoir châtier les incorrections du ſtyle de ce manuſcrit, qui ne nuiſent en rien au ton ſi intéreſſant de vérité & de ſimplicité avec lequel il eſt écrit.

MÉMOIRES

DU SIEUR

HENRI MASERS DE LATUDE;

Contenant les opérations qu'il a pratiquées pour se sauver une fois de la Bastille, & deux fois du Donjon de Vincennes, avec la suite de ces événements.

PREMIERE PARTIE.

JE regarde comme une faveur du ciel la possibilité où je suis de mettre au jour ces Mémoires, & quelques détails sur mes longues souffrances : ce terrible événement est un fait de plus dans l'histoire des calamités humaines, & il peut être utile & instructif sous divers rapports.

Je n'ai besoin, pour intéresser en ma faveur, que d'apprendre aux personnes qui daignent jetter un coup-d'œil sur ces Mémoires

que j'ai gémi trente-quatre ans dans les prisons.

Mais, le dirai-je, en implorant la compassion des hommes, j'ai peine, en vérité, à me croire leur semblable ; le temps où j'ai vécu parmi eux est si éloigné ; il est si incertain, d'ailleurs, que je reparoisse jamais dans la société, & j'ai enduré des peines si cruelles & si extraordinaires, que pour me persuader que je tiens encore à l'humanité, il faudroit que tout changeât autour de moi ; car ma situation est telle, que mon ame ayant perdu toute idée de bonheur, ne croit plus qu'aux maux déchirans qu'elle ne cesse d'éprouver encore.

Je naquis en 1725, à Montagnac en Languedoc, diocèse d'Agde : mon nom est *Henri Masers de Latude* : mon pere, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons d'Orléans, fut fait en 1733, Lieutenant de Roi à Sedan. Je touchois à peine à ma vingt-troisieme année, que mon pere cherchant à perfectionner mon éducation, & à favoriser les dispositions que je montrois pour l'étude des mathématiques, m'envoya à Paris en 1749, dans l'intention de me faire cultiver cette science.

A cette époque Madame de Pompadour étoit devenue la favorite du Roi Louis XV ; elle fixoit l'attention de tout le Public : elle passoit pour avoir de l'esprit, de la beauté ;

elle aimoit les talens, & intéressoit par-là beaucoup de gens ; mais les personnes austeres désaprouvoient sa conduite, la condamnoient hautement, & annonçoient que le mauvais exemple attireroit les plus grands maux sur la France. Enfin l'esprit de parti, le fanatisme même s'en mêloient ; on souhaitoit même sa mort.

J'étois jeune, j'avois les idées vives, & je ne sais pourquoi cette femme m'intéressoit singuliérement ; peut-être étoit-ce parce que je la voyois à la veille d'être persécutée.

Dans cette circonstance, le hasard m'ayant fait rencontrer de jeunes étourdis, qui disoient qu'on se débarrasseroit un jour de cette sangsue, dût-on employer des moyens extrêmes, & ayant appris qu'elle craignoit d'être empoisonnée, & que cette idée troubloit son repos, mon intérêt pour elle redoubla au point que je résolus de lui être utile, & de me rendre intéressant auprès d'elle. Je conçus le projet le plus étourdi, le plus inconséquent & le plus mal vu ; je me dirigeai en un mot comme un enfant, qui ne sent la conséquence de rien. Je pris maladroitement la voie la plus propre à me rendre odieux à ses yeux, & je fis à jamais mon malheur.

Je me rendis à Versailles auprès d'elle, pour la prévenir que j'avois vu mettre à la poste une boëte pour elle ; je lui communiquai mes craintes sur cet envoi, en la prévenant de se tenir sur ses gardes ; que j'étois

véritablement inquiet ſur ſon ſort, d'après les propos que j'entendois, & que je me croyois trop heureux de pouvoir lui donner un avis auſſi important. Elle parut touchée de mon attention, & après m'avoir témoigné combien elle étoit ſenſible à ma démarche, elle m'offrit ſes ſervices.

La boëte arriva, car c'étoit moi qui l'avois miſe à la poſte : elle étoit pleine d'une poudre qui n'avoit abſolument aucun effet nuiſible. Mais en réfléchiſſant ſur mes bons avis, on imagina de faire des expériences de cette poudre ſur des animaux, & voyant qu'il n'en réſultoit aucun mal, la Marquiſe de Pompadour pénétra bientôt mon ſtratagême ; elle s'en plaignit, & je fus mis à la Baſtille le 1 Mai 1749.

Dès le mois de Septembre ſuivant, je fus transféré au donjon de Vincennes. M. Berrier, alors Lieutenant-Général de Police, avoit beaucoup de bonté pour moi. Il m'avoit donné la meilleure chambre du donjon ; deux heures de promenade par jour dans l'un des deux jardins qu'il y a dans l'enclos. La fenêtre de ma chambre donnoit ſur le Gouvernement ; & celle du cabinet ſur Paris. Sous cette fenêtre préciſément, je voyois tout ce qui ſe paſſoit dans l'autre jardin du donjon, qu'on avoit donné à un Curé janſéniſte. Ce Curé avoit beaucoup de liberté : la veuve du défunt Lieutenant du Roi, Madame de Saint-Sauveur, avec un de ſes fils abbé, & qui eſt aujourd'hui Chantre de la Sainte Chapelle de Vincennes,

venoient le voir tous les jours. Ce Curé apprenoit à lire & à écrire au fils du Maître-d'Hôtel de M. le Marquis du Châtelet, & à celui d'un Porte-clef. Le plus âgé de ces jeunes-gens n'avoit pas ſeize ans; ils ſe divertiſſoient dans le petit jardin. J'étois fort alerte, & j'avois l'eſprit très-préſent; rien ne m'échappoit: l'air d'aiſance & de liberté de ces jeunes-gens me faiſoit mal au cœur; mais toutes leurs allées & venues, leurs courſes, me firent concevoir le projet de m'évader. Comme je l'ai dit, M. Berrier avoit ordonné de me faire promener deux heures dans le jardin: il y avoit deux Porte-clés, & à deux heures préciſes, le plus âgé entroit dans le jardin pour m'attendre, & le plus jeune venoit m'ouvrir la porte pour deſcendre. Mon projet conçu pendant un certain nombre de jours, je deſcendois plus vîte que le Porte-clés, & en arrivant dans le jardin, il me trouvoit auprès de ſon camarade: & tous les jours j'augmentois de vîteſſe par degrés. Après l'avoir bien accoutumé à ce petit manége, le 25 Juin 1750, j'effectuai mon projet de la maniere ſuivante:

A peine le Porte-clés m'eut-il ouvert, que je volai le long des degrés, & je fermai la porte du bas de l'eſcalier, tant pour empêcher que ſon camarade ne l'entendît ſitôt crier, que pour gagner quelque temps; & je vais frapper hardiment à la porte de ſortie, où une Sentinelle eſt poſtée dehors. Elle ouvre, &, ſans lui donner le temps de me parler, je

lui dis : « Morbleu, voilà plus de deux heures
» que M. le Curé attend l'Abbé de Saint-
» Sauveur ; avez-vous vu paſſer ce fichu drôle ?
» y a-t-il long-temps qu'il eſt ſorti ? je vais
» le chercher, mais il me paiera ma courſe. ».
Et en diſant ces paroles, je marchois toujours
en-dehors : je traverſe ainſi la voûte qui eſt
au-deſſous de l'horloge. Là, je trouve une
ſeconde Sentinelle ; je lui fais la même queſ-
tion : le Soldat me répond qu'il n'en ſait rien,
& me laiſſe paſſer. Je demande au troiſieme,
qui étoit de l'autre côté du pont-levis, s'il
n'avoit pas vu paſſer l'Abbé de Saint-Sauveur ?
Il me répond, que non ; & en marchant
toujours, je lui dis : « Oh ! je l'aurai bientôt
» trouvé. » J'étois jeune & ſans barbe ; à quatre
pas de cette derniere Sentinelle, je me mis à
ſautiller comme un jeune écolier ; & à cin-
quante, je pris ma courſe, & paſſai devant
le quatrieme Factionnaire, ſans qu'il me ſoup-
çonnât ſeulement d'être priſonnier. Dans le
temps que je courois, il ſe paſſoit une autre
ſcene au donjon, (à ce que j'ai appris depuis :)
le Porte-clés enfermé frappoit à la porte, &
crioit comme un diable ; ſon camarade du
jardin fut le premier qui lui ouvrit : ils ſe de-
manderent tous deux à la fois : Où eſt le pri-
ſonnier ? Celui que j'avois enfermé dit : que
c'étoit moi, ſans doute, qui l'avoit enfermé ;
(il ne ſe trompoit pas) : l'autre lui répond,
qu'il ne m'avoit point vu. Ils vont tous les
deux frapper à la porte extérieure, & deman-
der à la Sentinelle ſi elle n'avoit point vu le
priſonnier qu'ils venoient de faire deſcendre

pour le promener? Celui-ci, qui n'y entendoit pas finesse, leur répondit : « Je parie, double » contre simple, que c'est lui qui vient de » sortir tout-à-l'heure. ---- Mais il falloit » l'arrêter, & ne pas le laisser passer. --- Oh! » je ne savois pas que ce jeune Monsieur fût » prisonnier ; il m'a dit qu'il alloit chercher » M. l'Abbé de Saint-Sauveur : à ma place, si » vous ne l'eussiez pas connu, vous l'auriez » laissé sortir de même. » On m'a laissé ignorer la réponse des autres ; mais à ces deux dernieres, on ne pouvoit guere leur faire des reproches.

Six jours après cette évasion, ne me sentant coupable que d'imprudence, je me livrai moi-même par l'entremise du Médecin ordinaire du Roi Louis XV, comme un agneau, entre les mains paternelles de Sa Majesté, espérant qu'on n'abuseroit pas de la confiance & de la bonne-foi d'un innocent. Néanmoins on me conduisit à la Bastille : M. Berrier vint m'interroger. Cet aimable Magistrat me dit : « Que » l'on étoit fort content de la confiance que j'a- » vois eue dans la clémence du Roi : que bientôt » je ressentirois les effets de l'idée que j'avois » eue de la bonté de son cœur : que si l'on » m'avoit fait arrêter & conduire à la Bastille, » ce n'étoit uniquement que pour savoir la » maniere dont j'avois échappé du donjon de » Vincennes, parce qu'on y mettoit des pri- » sonniers de grande conséquence, & qu'on » vouloit savoir si les personnes à qui l'on » en avoit confié la garde étoient des person-

» nes fidéles à Sa Majesté, qu'il exigeoit de
» moi un aveu sincere, & que j'aurois lieu
» d'être satisfait ».

Si quelqu'un m'eût tendu une main secourable, j'aurois mieux aimé me laisser arracher les entrailles que de la payer d'ingratitude; mais comme mon évasion n'étoit due qu'à mon industrie, je lui fis tout ingénument le même récit que je viens de rapporter; & M. Berrier ne put s'empêcher de rire de la maniere dont je m'y étois pris pour enfermer mon porte-clés, & en imposer aux sentinelles. Bien convaincu que tout ce que je venois de lui dire étoit véritable, il me demanda avec cette bonté qui lui étoit naturelle : « Vous ai-je
» laissé manquer de quelque chose; n'ai-je
» pas eu bien soin de vous, répondez,
» avez-vous à vous plaindre de moi ? .....
» Quand je serai dehors, lui répliquai-je, je
» ne dirai point que j'ai eu affaire à un juge
» dans la personne de M. Berrier, mais à un
» pere, qui, par sa douceur, ses sages re-
» montrances, & ses bienfaits, m'a rendu
» mille fois plus repentant qu'un juge sévére
» qui m'auroit maltraité. A ces paroles il me
dit : » je ne puis vous rendre votre liberté,
» que je n'aie parlé à Madame la Marquise;
» mais soyez tranquille, en peu de jours elle
» vous sera rendue ».

Mais Madame la Marquise de Pompadour fut piquée de ce que j'avois eu plus de confiance dans la bonté du Roi que dans la sienne: & malgré le zèle & l'humanité de M. Berrier,

un

elle me fit mettre pendant dix-huit mois dans un cachot. Ce fut après ce laps de temps que M. Berrier m'en tira, & me mit dans une chambre ordinaire en compagnie avec un autre prisonnier nommé Dalegre, & détenu, comme moi, par la Marquise. J'écrivis lettre sur lettre à M. Berrier, en le priant de s'occuper de mon élargissement. Mes importunités l'obligerent de venir à la Bastille, & me faisant descendre à la salle, il me dit : « Vous avez tort de me » croire un cœur insensible : je sens tous vos » maux, & si j'avois été le maître de votre » sort, il y a long-temps que vous seriez li» bre; mais vous avez affaire à une femme » qui a en main le pouvoir souverain. De» mandez-moi des adoucissemens, je ne vous » refuserai rien de tout ce qu'on peut accorder » à un prisonnier; voilà tout ce que je puis » faire pour vous, en vous assurant que s'il y » a du changement, non seulement vous serez » le premier à qui je rendrai la liberté, mais » même ni votre temps ni votre peine ne se» ront perdus, &c. » L'on avoit annoncé depuis long-temps à mon compagnon qu'il devoit attendre avec patience la disgrace de la Marquise.

Quand on est dans la peine, les jours paroissent plus longs que des années; & le malheur des infortunés, c'est qu'ils mettent toujours les choses au pis : nous connoissions l'ascendant que la Marquise avoit sur l'esprit du Roi, & nous ne manquions pas de dire : si cette femme reste encore quatre, six, dix, quinze ans à la Cour, hélas! nous passerons

toute notre jeuneſſe dans la captivité, & nous périrons ici. Voyons ſi nous ne pourrions pas nous évader. Mais en jettant les yeux ſur les murs de la Baſtille, qui ont plus d'une toiſe d'épaiſſeur; quatre grilles de fer aux fenêtres, & autant dans la cheminée; & en conſidérant par combien de gens armés cette priſon eſt gardée; la hauteur des murs & des foſſés ſouvent pleins d'eau; il ſembloit moralement impoſſible à deux priſonniers, enfermés dans une chambre, privés de toute ſorte de ſecours humains, de pouvoir échapper : & M. de la Borde; ce fameux Banquier, avec tout ſon tréſor, ne viendroit pas à bout de corrompre les Officiers; jugez donc ce que de ſimples paroles auroient pu faire ſur eux. Cependant avec un peu de génie, je vais vous faire voir qu'on peut venir à bout de tout.

Nous étions deux dans une chambre, & à la Baſtille on ne donne ni ciſeaux, ni couteaux, ni aucun autre inſtrument tranchant, & pour cent louis votre porte-clés (c'eſt-à-dire, le garçon qui vous apporte à manger ne vous donneroit pas un quarteron de fil; & bien calculé il falloit quatorze cens pieds de corde; il falloit deux échelles, une de bois de vingt à vingt-cinq pieds, & une de cent quatre-vingt. Il falloit arracher pluſieurs grilles de fer dans la cheminée, & percer dans une ſeule nuit un mur de pluſieurs pieds d'épaiſſeur, à la diſtance de douze à quinze pieds d'une ſentinelle. Il falloit créer & faire tout ce que je viens de dire pour échapper, & nous n'avions

que nos deux mains. Ce n'étoit pas encore là tout, il faloit cacher l'échelle de bois & celle de corde avec deux cent cinquante échelons d'un pied de long, & un pouce d'épaiſſeur, ainſi que beaucoup de choſes prohibées, dans la chambre d'un priſonnier : & les Officiers, accompagnés du porte-clés, venoient nous faire viſiter & fouiller pluſieurs fois par ſemaine : cependant j'étois ſans ceſſe occupé de ce projet ; j'en avois parlé pluſieurs fois à mon compagnon, qui avoit beaucoup d'eſprit ; mais il me répondoit toujours que la choſe étoit impoſſible. Ses raiſons au lieu de me rebuter, ne faiſoient qu'animer de plus en plus mon courage.

Il faut avoir été priſonnier à la Baſtille pour ſavoir comme on eſt traité dans cette priſon. Imaginez-vous que vous paſſerez dix ans dans une chambre ſans voir ni parler au priſonnier qui eſt au-deſſus de vous. On y a mis pluſieurs fois le mari, la femme, & pluſieurs enfans ; ils y ont tous reſtés nombre d'années, ſans ſavoir qu'aucun de leurs parens y fût. On ne vous apprend jamais aucune nouvelle : que le Roi meurt ; qu'il y ait des changemens dans le miniſtere, on ne vous inſtruit jamais de rien ; & les Officiers, le Chirurgien, les porte-clés, ne vous diſent que : bon jour ; bon ſoir ; avez-vous beſoin de quelque choſe ? & voilà tout.

Il y a une chapelle où tous les jours on dit une Meſſe, & les Fêtes & Dimanches trois. Dans cette Chapelle il y a cinq petits cabinets. On y met le priſonnier à qui le magiſtrat ac-

corde la permiſſion d'entendre la Meſſe ; on le retire après l'élévation : de ſorte que jamais aucun Prêtre n'a vu le viſage d'aucun priſonnier ; & ceux-ci ne voient que le dos du Prêtre. M. Berrier avoit eu la bonté de m'accorder la permiſſion d'entendre la Meſſe les Dimanches & les Mercredis, ainſi qu'à mon compagnon.

Il avoit donné la même permiſſion au priſonnier qui étoit au-deſſus de nous, c'eſt-à-dire, au numéro trois de la tour nommée la Comté, qui eſt la premiere à droite en entrant dans la Baſtille. J'avois remarqué que ce priſonnier ne faiſoit jamais aucun bruit ; ne remuoit ni ſa chaiſe, ni ſa table ; ne touſſoit même pas, &c. Il alloit à la Meſſe comme nous, deſcendoit le premier, & remontoit après nous. L'eſprit toujours préoccupé de mon projet d'évaſion, je dis à mon confrere que j'avois envie de voir ſa chambre au retour de la Meſſe, & je le priai de m'en faciliter l'occaſion, en mettant ſon étui dans ſon mouchoir ; & que lorſque nous ſerions en revenant à la hauteur du ſecond, de faire enſorte en tirant ſon mouchoir, que l'étui tombât le long des degrés, & le plus loin poſſible ; & qu'il diroit au Porte-clés qui nous ſuivoit ordinairement de l'aller ramaſſer. Ce qui fut dit, fut fait. Moi, qui étoit devant, je monte vîte ; je tire le verroux, & ouvre la porte du numéro trois. J'examine la hauteur du plancher, & remarque qu'il n'avoit pas plus de neuf à dix pieds de haut : je referme la porte ; ai le temps de meſurer la hauteur d'une,

deux, & trois marches de l'escalier; je les compte depuis cette chambre, jusqu'à la nôtre : & ce calcul fait, je trouve une différence de cinq pieds environ. Comme le plancher n'étoit point une voûte de pierre, je tirai aisément la conséquence, qu'il ne pouvoit pas être de cinq pieds d'épaisseur, & je conclus qu'il étoit double.

« Alors je dis à mon confrere : « Ne vous » désespérez point; avec un peu de patience » & de courage, je vous promets que nous échap- » perons d'ici. Tenez, voici mon calcul, en » lui présentant mon papier : il y a un tam- » bour entre la troisieme chambre & la nô- » tre. » -- Sans vouloir regarder ce papier, il » me dit : Eh ! quand il y auroit tous les tam- » bours des Gardes-françoises, comment vou- » lez-vous que tous ces tambours puissent nous » faire évader ? --- Il n'est pas besoin de tous » les tambours des Gardes; mais s'il est vrai, » comme je le crois, qu'il y ait deux plan- » chers entre le troisieme & le quatrieme, » pour cacher mes cordes & tous les autres » matériaux dont nous avons besoin, je vous » réponds que nous parviendrons à échapper.-- » Mais pour pouvoir cacher nos cordes, il faut » en avoir, & qui plus est, il nous est impos- » sible d'en avoir seulement dix pieds. --- Pour » ces cordes, lui dis-je, n'en soyez point en » peine ; car dans la malle de ma chaise de poste, » que voilà devant vous, il y en a plus de » 1000 pieds dedans. » --- Il me regarde fixe- ment, puis il me dit : « mais je crois, par ma » foi, qu'aujourd'hui vous avez perdu l'esprit !.. » Je sais tout aussi bien que vous tout ce qui existe

» dans votre malle & dans votre porte-manteau;
» je ſais qu'il n'y a pas un pied de corde ; & vous
» me pites qu'il y en a plus de 1000. --- Oui, lui
» dis-je, dans cette malle, il y a douze dou-
» zaines de chemiſes, ſix douzaines de paires
» de bas de ſoie, douze douzaines de paires de
» chauſſettes de fil, cinq douzaines de calleçons,
» ſix douzaines de ſerviettes; or, en défilant mes
» chemiſes, mes bas, mes chauſſettes, mes ſer-
» viettes, mes calleçons, avec cela, nous aurons de
» quoi faire plus de 1000 pieds de cordes. --- Cela
» eſt vrai, dit-il; mais, avec quoi pourrons-nous
» arracher ces barres de fer qui ſont dans notre
» cheminée? car, avec rien, il nous eſt impoſſible
» de faire quelque choſe: & nous n'avons que
» nos mains; nous ne pouvons pas créer des
» outils, pour venir à bout d'un auſſi grand
» ouvrage. — Je lui dis: Mon ami, la main eſt
» l'inſtrument de tous les inſtruments; c'eſt-
» elle qui les forme tous. Et les hommes qui
» ſavent faire travailler leur tête, trouvent
» toutes ſortes de reſſources. Voyez, conti-
» nuai-je, ces deux fiches de fer qui ſoutien-
» nent notre table pliante; je leur ferai un
» manche à chacune, je leur ferai un taillant,
» en les repaſſant ſur un carreau de notre
» chambre: nous avons un briquet, en le caſ-
» ſant de telle maniere, en moins de deux
» heures, j'en ferai un bon canif pour faire ces
» manches; & ce canif nous ſervira à mille
» autres beſoins: ainſi, avec ces deux fiches,
» je vous réponds ſur ma tête que nous vien-
» drons à bout d'arracher toutes ces barres
» de fer. »

Toute la journée nous en conférâmes, &, dès l'inſtant q:e nous eûmes ſoupé, nous arrachâmes une fiche de fer de notre table; & avec elle, nous levâmes un carreau de notre chambre; & nous nous mîmes à creuſer, de maniere qu'en ſix heures de temps nous l'eûmes percé : & à notre ſatisfaction, nous trouvâmes qu'il y avoit deux planchers à trois pieds de diſtance l'un de l'autre. Dès cet inſtant, nous regardâmes notre évaſion comme certaine. Nous remîmes le carreau, qui ne paroiſſoit point avoir été enlevé. Le lendemain, je caſſai notre briquet, & j'en fis un canif ou petit couteau, & avec cet inſtrument, nous fîmes des manches aux deux fiches de notre table. Nous y donnâmes un taillant à chacune: après, nous défilâmes deux de nos chemiſes, c'eſt-à-dire, qu'après les avoir découſues & les ourlets auſſi, nous tirâmes un fil après l'autre. Nous nouâmes ces filets, nous en fîmes un certain nombre de pelotons d'une longueur égale & déterminée : tous ces pelotons étant finis, nous les partageâmes en deux, & ils devinrent deux groſſes pelottes. Il y avoit cinquante filets à chacune de ſoixante pieds de long: & enſuite nous les treſsâmes, ce qui nous fit une corde qui avoit cinquante-cinq pieds environ de long: &, avec le bois qu'on nous portoit pour nous chauffer, nous fîmes vingt échelons; & avec cette corde, nous en fîmes une échelle de vingt pieds de long. Enſuite nous commençâmes par l'ouvrage le plus difficile, c'eſt-à-dire, par arracher les barres de fer de

la cheminée. Pour cet effet, nous attachâmes notre échelle de corde avec un poids à un bout de ces barres de fer : elle s'y entortilla aiſément, & par le moyen des échelons, nous nous ſoutenions en l'air dans le temps que nous dégradions ces barres de fer. En moins de ſix mois, nous vînmes à bout de les arracher toutes, & nous les reposâmes en place, de maniere à pouvoir les ôter au beſoin, dans le moment que nous voudrions. Cet ouvrage nous coûta bien de la peine. Mon Dieu! jamais nous ne deſcendions ſans avoir les mains toutes enſanglantées; & nos corps étoient dans une ſituation ſi pénible, dans cette cheminée, qu'il nous étoit impoſſible de travailler une heure entiere ſans nous relever.

Cet ouvrage fini, il nous falloit une échelle de bois de vingt pieds, pour remonter du foſſé ſur le parapet, où les ſoldats de garde ſont poſtés, & de-là entrer dans le jardin du Gouvernement. Tous les jours on nous donnoit pluſieurs morceaux de bois pour nous chauffer; ils avoient dix-huit à vingt pouces de longueur. Il nous falloit enſuite des mouſles & beaucoup d'autres choſes; & nos deux fiches n'étoient pas propres pour ces ouvrages, & encore bien moins pour ſcier des bûches. En moins de ſix heures de tems, d'un chandelier de fer que nous avions, j'en eus fait, avec l'autre morceau du briquet, une excellente ſcie, avec laquelle en moins d'un quart d'heure, je me ſerois vanté de couper en deux une bûche groſſe comme la cuiſſe. Avec le canif, la fiche & cette ſcie, nous

nous parvînmes à dégroſſir ces bûches, à les polir, à y faire aux deux bouts des eſpeces de charnieres ou mortaiſes, & des tenons, pour qu'elles puſſent s'engencer les unes dans les autres avec deux trous, dont l'un recevoit un échellon & l'autre une cheville, qui les empêchât de vaciller ; & à meſure que nous avions perfectionné un morceau de notre échelle, nous les cachions entre les deux planchers.

C'eſt avec ces outils que nous fîmes un compas, une équerre, un dévidoir, des moufles, des échelons, &c. &c.

Comme dans la journée les Officiers ou porte-clés entroient ſouvent dans notre chambre, au moment que nous nous y attendions le moins, il nous falloit cacher non-ſeulement nos uſtenſiles, mais encore nos plus petits copeaux ou débris que nous faiſions, & dont le plus petit nous eût decelés. Nous avions auſſi donné un autre nom à toutes ces choſes : par exemple nous appellions la ſcie, *Faune* ; le dévidoir, *Anubis* ; les fiches de fer, *Tubalkain* ; le tambour, *Poliphême*, par alluſion à cet antre de la Fable ; l'échelle de bois, *Jacob* ; les échelons, *rejetons* ; une corde, une *colombe*, &c. &c. & quand quelqu'un entroit, le plus éloigné diſoit au plus proche : Tubalkain, Faune, Anubis, colombe, &c. & l'autre, qui entendoit ce que cela vouloit dire, jettoit deſſus ſon mouchoir ou une ſerviette ; en un mot, il faiſoit diſparoître ce qui de

voit être caché: nous étions ſans ceſſe ſur nos gardes.

L'échelle de bois que nous fîmes n'avoit qu'un bras & vingt pieds de long, dans lequel étoient paſſés vingt échelons de quinze pouces de long, qui dépaſſoient ce bras par conſéquent de ſix pouces de chaque côté; & à chaque morceau de ce bras, nous avions attaché ſon échelon & ſa cheville avec une ficelle; de ſorte qu'il n'étoit pas poſſible de ſe tromper en la montant dans la nuit. Quand cette échelle fut finie & miſe à l'eſſai, nous la cachâmes dans Poliphême, c'eſt-à-dire, entre les deux planchers : enſuite nous travaillâmes à faire les cordes de la grande échelle, qui devoit avoir cent quatre-vingt pieds de longueur. Nous défilâmes nos chemiſes, nos ſerviettes, nos chauſſettes, nos calleçons, nos bas de ſoie, enfin, tout y paſſa. A meſure que nous avions fait un peloton d'une longueur décidée, nous le cachions, pour n'être pas ſurpris, dans Polyphême : & quand nous eûmes fini le nombre ſuffiſant, en une nuit nous treſſâmes cette belle corde. Elle étoit blanche comme la neige; & j'oſe dire qu'un cordier ne l'auroit pas mieux faite.

Tout autour de la Baſtille, il y a un entablement qui déborde en dehors de trois à quatre pieds. Nous ne doutions point qu'à chaque échelon que nous deſcendrions, cette échelle ne flottât de côté & d'autre; & ce ſont des inſtans où la tête la mieux organiſée peut manquer. Pour prévenir qu'aucun

de nous deux ne s'écrasât s'il tomboit, nous fîmes une seconde corde de trois cents soixante pieds de long, ou de deux fois la hauteur des tours. Cette corde devoit être passée dans un mouffle que nous avions fait ; c'est-à-dire, une espece de poulie sans roue, pour éviter qu'elle ne pût s'engrener entr'elle & ses côtés ; & de cette maniere, chacun de nous deux, soit du haut, soit du bas des tours, pouvoit, par le moyen de cette corde, soutenir en l'air son camarade, & l'empêcher de descendre plus vîte qu'il n'auroit voulu si ce malheur lui arrivoit. Après ces deux cordes, nous en fîmes encore quelques autres de moindre longueur, pour attacher notre échelle de corde, notre mouffle à une piece de canon, & autres besoins imprévus.

Quand toutes ces cordes furent faites, nous les mesurâmes, il y en avoit quatorze cents pieds. Nous eûmes encore à faire deux cents échelons pour la grande échelle & l'échelle de bois ; & pour empêcher que les échelons de l'échelle de corde ne fissent du bruit quand nous les descendrions, en flottant le long de la muraille, nous les revêtîmes de la doublure de nos robes de chambre, de nos gilets, &c. Nous travaillâmes près de dix-huit mois, nuit & jour, à faire tous ces matériaux.

Vous venez de voir tout ce qu'il falloit pour monter par notre cheminée sur la platte-forme de la Bastille, en descendre dans le fossé ; remonter ensuite sur le parapet, & entrer dans le jardin du gouvernement ; & de

ce jardin, redeſcendre encore, par le moyen d'une autre échelle de bois ou d'une autre, dans le grand foſſé de la porte Saint-Antoine, lieu où nous devions être en liberté. Il nous falloit encore de plus une nuit obſcure, orageuſe; mais nous avions un malheur terrible à craindre, il pouvoit pleuvoir depuis cinq heures du ſoir juſqu'à neuf & dix, & puis le tems ſe mettre au beau. Alors toutes les ſentinelles ſe promenant autour de la Baſtille, c'eſt-à-dire, d'un poſte à l'autre, dans un pareil cas, toutes nos peines & matériaux, non-ſeulement étoient perdus; mais pour rendre l'aventure plus touchante, au lieu de nous conſoler on nous auroit mis au cachot; & pendant tout le tems que la Marquiſe auroit été en faveur, on nous eût reſſerrés d'une étrange maniere. Cette appréhenſion nous inquiétoit beaucoup; mais à force d'y penſer, je trouvai le moyen de l'applanir.

Je fis concevoir à Dalegre, mon compagnon d'infortunes, que depuis que cette muraille étoit bâtie, la Seine avoit débordé au moins plus de trois cents fois; que l'eau avoit dû diſſoudre les ſels que contient le mortier ou le plâtre au moins d'une ligne chaque fois; par conſéquent qu'il nous ſeroit facile d'y faire un trou pour ſortir avec moins de riſque. » Que nous viendrions à bout d'avoir une vrille, en arrachant une fiche de nos lits, à laquelle » nous ajuſterions un bon manche en croix; » & avec laquelle nous ferions quelques troux » dans la jointure des pierres, pour y en-

» grener nos barres de fer, par elles, entre
» nous deux, nous ferons un effort de plus
» de cent quintaux avec la force du levier ;
» & par conféquent, nous viendrons très-
» aifément à bout de percer ce mur, qui fait
» la féparation du foffé de la Baftille d'avec
» celui de la porte Saint-Antoine. Il y aura un
» million de fois moins de rifques à fortir par-là
» qu'à remonter fur le parapet & paffer fous la
» barbe des fentinelles, &c. Dalegre en convint,
» & me dit : qu'au furplus, fi ce percement
» devenoit trop difficile, il y auroit encore
« moins de rifque à l'efcalader dans quelque
» coin, comme nous projettions ci-devant d'ef-
» calader le parapet ; extrémité d'ailleurs à
» laquelle nous pourrions toujours revenir,
» fi nous rencontrions dans ces expédiens des
» obftacles trop infurmontables ».

En conféquence, nous fîmes des fourreaux à ces deux barres de fer : nous tirâmes la fiche, & nous en fîmes une vrille ; en un mot, quand tout notre appareil fut achevé, quoique la riviere eût débordé, & qu'il y eût trois à quatre pieds d'eau dans chacun des deux foffés, nous réfolûmes de partir le lendemain 25 Février 1756, veille du Jeudi-gras.

En outre de ma malle j'avais un grand porte-manteau de cuir ; ne doutant pas que toutes les hardes que nous avions fur le corps ne fuffent mouillées, obligés de traverfer l'eau, & d'y travailler ; nous mîmes dans ce porte-manteau un habillement complet, fans oublier chapeaux, bas, fouliers, & en outre, tout

ce qui nous reſtoit de meilleur, juſqu'à ce qu'il fût bien plein. Le lendemain, à peine nous eut-on ſervi notre dîné, que nous montâmes notre grande échelle de corde de tous ſes échelons; enſuite nous la cachâmes ſous nos deux lits, afin que les Porte-clés ne puſſent l'appercevoir en nous apportant à ſouper. (Un Officier étoit venu avec lui nous fouiller le matin.) Nous accommodâmes enſuite notre échelle de bois, puis nous mîmes le reſte en pluſieurs paquets, bien convaincus qu'on ne viendroit pas nous viſiter avant cinq heures, ſuivant la coutume. Les deux barres de fer, dont nous avions beſoin, étoient toutes arrachées, & miſes dans leur fourreau, pour empêcher qu'elles ne fiſſent du bruit, & les manier encore avec effort plus commodément. Nous avions eu ſoin de prendre une bouteille de ſcubac pour nous réchauffer & nous donner de la force, ſi nous étions réduits à travailler dans l'eau. Ce ſecours nous fut bien néceſſaire; car, ſans cette liqueur, nous n'aurions jamais pu tenir dans l'eau d'un dégel, juſques au col pendant ſix heures.

Nous voici arrivés au moment périlleux!... A peine nous eut-on ſervi à ſouper que, malgré un rhumatiſme que j'avois au bras gauche, je me mis à grimper dans la cheminée, & j'eus toutes les peines du monde à monter au faîte: je faillis étouffer par la pouſſiere de la ſuie; car j'ignorois la précaution que prennent les ramoneurs, d'armer de défenſifs leurs coudes & leurs reins, & de ſe mettre un ſac ſur la tête, pour ſe garantir de la pouſſiere

des cheminées. Auſſi mes coudes & mes genoux furent-ils tout écorchés : le ſang des coudes couloit juſques ſur mes mains ; celui des genoux le long des jambes. Enfin j'arrivai au haut de la cheminée, je m'y mis à califourchon, & j'y fis couler une pelotte de ficelle que j'avois dans ma poche, au bout de laquelle mon compagnon étoit convenu d'attacher la corde la plus forte, où tenoit mon porte-manteau : par ce moyen je le fis monter à moi & le fis redeſcendre ſur la platte forme. Je renvoyai la corde où mon compagnon rattacha l'échelle de bois ; je tirai enſuite de même les deux barres de fer, & tous les autres paquets dont nous avions beſoin. Après que tout fut monté, je jettai encore ma ficelle pour monter l'échelle de corde, j'en tirai tout le ſuperflu qu'il en falloit à mon camarade pour monter dans la cheminée plus commodément que moi, par le moyen du bout de cette échelle, & je l'arrêtai ſolidement par deux tours au ſignal qu'il m'en fit. Il monta facilement ; nous achevâmes de tirer le reſte, que je jettai de maniere qu'elle fut comme nous à cheval dans la cheminée, & nous deſcendîmes tous deux à la fois ſur la plate forme, en nous ſervant de contre-poids l'un à l'autre.

Deux chevaux n'auroient pu porter notre attirail ; nous commençâmes à faire un rouleau de notre échelle de corde, qui produiſit un volume de cinq pieds de haut, ſur un pied d'épaiſſeur ; & nous fîmes rouler cette eſpece de meule ſur la tour du tréſor, que nous ju-

geâmes plus favorable à faire notre defcente. Nous attachâmes bien cette échelle à une piece de canon, & puis nous la fîmes couler doucement dans le foffé. Nous attachâmes pareillement notre moufle; nous y paffâmes la corde de trois cents-foixante pieds de long; & après avoir tranfporté à côté tous nos autres paquets, je m'attachai bien par la cuiffe au bout de cette corde du moufle; je me mis fur l'échelle, & à mefure que je defcendois un échelon, mon camarade lâchoit en proportion de la corde du moufle. Malgré cette précaution, à chaque mouvement que je faifois, mon corps fembloit être un cervolant qui voltigeoit en l'air, au point que fi pareille aventure fût arrivée dans le jour, de mille perfonnes qui m'auroient vu flotter de la forte, je crois fermement qu'il n'y en auroit pas eu une feule qui eût refufé de faire des vœux au ciel pour moi. Enfin j'arrivai fain & fauf dans le foffé. Sur le champ mon compagnon me defcendit mon porte-manteau, barres de fer, échelle de bois, & tout notre équipage que je plaçai au fec fur une petite éminence qui dominoit l'eau du foffé au pied de la tour. Mon camarade s'attacha pareillement à fon tour au-deffus du genou à l'autre bout de la corde du moufle; & lorfqu'il m'eut fait connoître, par un fignal, qu'il étoit fur l'échelle, je fis d'en bas la même manœuvre qu'il avoit fait d'en haut pour me foutenir en l'air, fi j'euffe perdu l'échelle : j'eus même le foin de paffer le dernier échelon entre mes deux cuiffes en m'affeyant deffus, pour lui épargner

gner le flottage que j'avois éprouvé. Il arriva ; & pendant tout ce temps, il est certain que la sentinelle n'étoit pas éloignée de dix toises de nous, se promenant sur le corridor, parce qu'il ne pleuvoit point ; & c'est ce qui nous auroit empêché de pouvoir y monter pour arriver dans le jardin, comme nous l'avions d'abord projetté. Nous nous vîmes donc forcés à nous servir de nos barres de fer ; j'en pris une sur mon cou avec la vrille, & mon compagnon l'autre ; je n'oubliai pas non plus de mettre dans ma poche la bouteille de scubac, & nous allâmes tout droit à la muraille qui sépare le fossé de la Bastille de celui de la porte St. Antoine, entre le jardin & le gouvernement. Dans cet endroit, il y avoit eu anciennement un petit fossé d'une toise de largeur, & d'un ou deux pieds de profondeur ; ce qui nous donna de l'eau jusques sous les aisselles.

Dans le moment qu'avec la vrille je commençois à faire un trou entre deux pierres pour engrener nos leviers, voilà la ronde major qui passe avec son grand falot à dix ou douze pieds tout au plus au-dessus de nos têtes. Pour l'empêcher de nous découvrir, nous nous croupîmes dans l'eau jusqu'au menton ; & lorsqu'elle fut passée, j'eus bientôt fait, à l'aide de ma vrille, deux ou trois petits trous ; & dans peu nous eûmes enlevé la grosse pierre que nous avions attachée. Dès l'instant je répondis à d'Alègre de la réussite : je bus un coup ; je lui en fit boire un autre : nous attaquâmes la seconde, puis la

troisieme. Une seconde ronde vint à passer, & nous nous remîmes encore dans l'eau jusqu'au menton. Il nous fallut faire cette cérémonie réguliérement toutes les demi-heures que cette maudite ronde passoit toujours, & à la même distance.

Avant minuit nous avions déjà dégradé plus de deux tombereaux de pierres. Vous allez croire que les quatre paroles que je vais rapporter sont écrites pour vous exciter à rire; mais c'est la pure vérité. Ayant entendu que la sentinelle venoit se promener au-dessus de nous, les décombres que nous avions faits autour du trou, nous forcerent de nous croupir dans l'eau un peu derriere : la sentinelle arrête tout court. Nous crûmes qu'il avoit entendu ou apperçu quelque chose, & que nous étions perdus; mais un instant après, il fit son petit tour précisément sur ma tête. Quand il fut parti, je dis à mon compagnon à l'oreille : « Cet insolent vient de pisser sur » ma tête, mais m'auroit-il fait caca sur le » nez, il ne m'auroit pas fait rompre le » silence. Il me répondit : » je vous crois; » mais buvons un coup pour appaiser la peur » qu'il nous a faite. Enfin en moins de six » heures de temps, nous eûmes percé cette » muraille qui, au rapport du Major, a quatre » pieds & demi d'épaisseur. Dès l'instant je » dis à d'Alègre de sortir, & de m'attendre » de l'autre côté; & que si malheureusement » il m'arrivoit quelque chose en allant cher- » cher le porte-manteau, de s'enfuir au

» moindre bruit, il n'arriva rien heureusement :
» je l'apportai ; il le tira en dehors : je sortis
» après, en abandonnant le reste sans regret».

Etant tous les deux dans le grand fossé de la porte Saint Antoine, nous nous croyions hors de péril : d'Alegre tenoit un bout de mon porte-manteau, & moi l'autre, pour gagner le chemin de *Bercy*. A peine eûmes-nous fait cinquante pas que nous tombâmes dans l'acqueduc qu'il y a dans le milieu de ce grand fossé : nous avions au moins six pieds d'eau au-dessus de nos têtes. Mon compagnon, au lieu de gagner l'autre bord, car cet acqueduc n'a pas six pieds de large, quitte le porte-manteau pour s'acrocher à moi. Me sentant saisir, je donne un grand coup de pied, je lui fis lâcher prise : en même tems je me cramponne de l'autre côté ; j'enfonce mon bras dans l'eau, l'attrappe aux cheveux, & le tire à moi, & ensuite mon porte-manteau qui surnageoit. Ce n'est qu'à cet endroit que nous fûmes hors de péril. C'est où finit cette nuit terrible.

A trente pas de là, comme ce fossé faisoit une pente, nous fûmes à pied sec. Ce fut alors que nous nous embrassâmes, & que nous nous jetâmes à genoux pour remercier Dieu de la grande grace qu'il venoit de nous faire, de ce qu'aucun n'avoit été fracassé en tombant, & de la liberté qu'il venoit de nous rendre. Notre échelle de corde étoit si juste, qu'elle n'avoit pas un pied de trop ni de moins. Nous avions si bien arrangé tout,

qu'il n'y eut pas un bout de corde d'embrouillé... Toutes les hardes que nous avions sur le corps étoient mouillées ; mais nous avions prévu ce petit malheur : nous avions des hardes dans mon porte-manteau, & couvertes à l'entrée de chemises salles ; le tout étoit si bien arrangé, que l'eau n'avoit pu y pénétrer.

A force d'avoir travaillé pour tirer les pierres du trou, nos mains étoient toutes écorchées ; & une chose qu'on auroit de la peine à croire, c'est que nous avions moins froid dans l'eau jusqu'au cou, que quand nous en fûmes tout-à-fait dehors ; car un tremblement universel nous saisit ; nos mains s'engourdirent. Il falut que je servisse de valet-de-chambre à mon ami, qui m'en servit à son tour. Comme nous montions la rampe de ce fossé pour entrer dans le chemin, quatre heures sonnerent. Nous prîmes le premier fiacre, & nous fûmes chez M. de Silhouette, Chancelier de Monseigneur le Duc d'Orléans ; malheureusement il étoit à Versailles. Nous nous refugiâmes à l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés.

Fin de la premiere Partie.

SECONDE PARTIE.

La Marquise de Pompadour n'ignoroit pas qu'elle nous avoit fort mal traités; car il y avoit alors six ans qu'elle tenoit d'Alegre dans la Bastille; & moi sept, qu'elle avoit abusé de ma bonne foi, & de la confiance que j'avois eue dans la bonté du Roi. Elle savoit que d'Alegre étoit un jeune homme qui avoit beaucoup d'esprit, & que moi je n'étois pas tout-à-fait sot. On ne lui avoit point caché que nous étions fort irrités contre elle: &, avec raison, elle craignoit que nous ne lui causassions bien de l'ennui, en divulguant ses cruautés & sa mauvaise conduite. Nous tînmes conseil, & nous résolûmes de rester cachés un mois, pour lui laisser le temps de jetter ses premiers feux; car nous ne doutions pas qu'elle alloit tout mettre en usage pour nous faire arrêter & remettre à la Bastille; &, pour l'empêcher de nous avoir tous deux d'un même coup de filet, il fut résolu que nous sortirions de France l'un après l'autre, & que celui qui ne seroit point arrêté réclameroit son camarade; qu'il commenceroit par les prieres, & qu'au refus de la Marquise, qu'il auroit, par degrés, recours aux voies qui feroient le plus d'éclat, en rendant sa cruauté publique, jus-

qu'à ce qu'elle eût relâché l'autre. Comme on craignoit la plume de d'Alegre, il voulut ſortir le premier: pour cet effet, il s'habilla en pauvre payſan, & il eut le bonheur d'arriver à Bruxelles. Il fut loger à l'hôtel de *Coſſy*, ſur la place de l'Hôtel-de-Ville. J'avois logé un quartier d'hiver dans cette auberge; l'hôte ſe nomme *Volems*. Arrivé dans cette Ville, il m'écrivit ſur-le-champ de venir le joindre. Je m'habillai comme lui en payſan; mais, avant de partir, je me fis donner par celui qui me logeoit ſon extrait baptiſtaire, & je m'étois muni d'un factum de procès. Je fus attendre à deux ou trois lieues la diligence qui alloit à Valenciennes; je m'accommodai avec le cocher pour me porter juſques dans cette Ville.

Etant arrivé à Cambrai, dans l'auberge où couche la diligence, un Brigadier de la Maréchauſſée vint tout droit à moi, me regarde fixement, & me dit : « D'où venez vous ? .... La diligence venant de Paris, je ne pouvois pas lui dire que je venois d'ailleurs. « D'où êtes vous » ? me dit-il. — Je me gardai bien de lui dire que j'étois de Montagnac, il m'auroit cru ſur ma parole ; je lui dis que j'étois de Digue en Provence, à cauſe de l'extrait baptiſtaire de mon hôte que j'avois. — « De Digue, me » dit-il, je ſuis reſté plus de dix ans dans » cette Ville ». — Et moi qui n'y avois jamais été, jugez de ma ſurpriſe; j'aurois mieux aimé qu'un cheval m'eût donné un coup de pied, que de lui entendre proférer cette parole: cependant, ſans me déconcerter, je lui dis:

» Parbleu, Monſieur, ſi vous êtes reſté dix ans à Digue, vous ne devez pas regretter de mourir aujourd'hui ; car vous devez vous être bien diverti. La Provence & les Provençales ſont bien gaies ; avouez-le : parie que vous n'êtes pas reſté un ſeul jour ſans danſer ». — « Oh! ſi j'ai danſé! ...... depuis le matin juſqu'au ſoir. --- Le vin eſt à bon marché dans mon pays, n'eſt-il pas vrai ? Monſieur. --- Ah! d'honneur, me dit-il je ne faiſois que boire & danſer ». --- Cependant, après lui avoir fait bien des queſtions, malgré moi, il m'en fit à ſon tour qui n'étoient pas ſi amuſantes que les miennes. « Connoiſſez-vous, me dit-il, M. un tel, un tel, un tel, &c. ». Ici je me reſſouvins de la fable du ſinge & du dauphin. Dans un naufrage, un ſinge s'étoit mis ſur le dos d'un dauphin : celui-ci lui demanda s'il connoiſſoit le Pyrée ? Si je connois le Pyrée, dit le ſinge, c'eſt le meilleur de mes amis. Comme le Pyrée étoit le port d'Athènes, le dauphin tourna la tête pour voir ce qu'il portoit ſur ſon dos, voyant que ce n'étoit qu'un ſinge, il le jetta dans l'eau. Le ſouvenir de cette fable me rendit prudent ; car je dis en moi-même : ſi ce Brigadier de Maréchauſſée te tend un piege, & que tu diſes que tu les connois tu es un homme perdu ; car, s'ils exiſtent, il te pouſſeras de demandes auxquelles tu ſeras de plus en plus embarraſſé de répondre. En conſéquence je pris un autre biais ; je fis ſemblant de ruminer tout haut, en diſant : « M. un tel, » M. un tel, M. un tel, &c. Je ne me ſouviens » pas d'avoir jamais entendu prononcer ces

» noms dans Digue, qui n'eſt cependant pas
» extrêmement grand. Et de combien de temps
» me parlez-vous, Monſieur » ? — « De dix-
» huit ans, me répondit-il ». — « Oh ! lui
» dis-je, je n'étois alors qu'un enfant, & il
» eſt hors de doute que ces perſonnes ſont
» mortes ». Enſuite il me dit : « Ah ! les ex-
» cellentes eaux qu'il y a dans cette ville ;
» elles opérent des miracles : je leur ai vu
» guérir tels & tels maux ». --- Je lui répon-
dis : « Monſieur, dans tous les lieux du monde,
» Dieu a mis des eaux & des breuvages pour
» guérir toutes ſortes de maladies ». Comme
il alloit me faire encore d'autres queſtions,
telles que me demander ſi je n'avois pas dans
le carroſſe un compagnon de voyage ; à quoi
je répondis très-briévement que non, & qu'à la
longue j'aurois très-certainement ſuccombé ;
car il prenoit trop de plaiſir à s'entretenir avec
ma perſonne. Je vis ſortir de l'écurie le cocher
de la diligence, je lui criai, de toutes mes
forces : « Guſtin, Guſtin ! il tourne la tête de
» mon côté : Voulez-vous que nous allions
» boire une bouteille chez notre vieux ami. ?
Il me répondit, en prononçant un f, . . . « Je
» le veux bien ». Alors je tirai une révérence
à M. le Brigadier, qui me peſoit plus de mille
quintaux ſur les épaules, & nous fûmes effec-
tivement boire une bouteille.

Le lendemain, la diligence arriva à Va-
lenciennes avant midi. Je fus arrêté à la porte ;
on m'y fit pluſieurs queſtions ; je leur répondis
que pour ce moment je venois en droiture
de

de Paris ; mais que j'y étois arrivé de Digue. On me demanda mon paſſeport. Sur-le-champ, ſans répondre, je tirai de ma poche, bien accommodés dans un mouchoir, le factum & l'extrait baptiſtaire. Je leur dis que j'étois domeſtique, & que mon maître m'envoyoit porter ces papiers à ſon frere qui étoit établi à Amſterdam. Ils me laiſſerent paſſer. Là je pris la diligence de Bruxelles, & j'y arrivai le lendemain ; je fus tout droit chez mon ancien hôte, qui, ſous l'habit de domeſtique, ne me reconnut point ; mais ſon épouſe me ſauta au cou, & me donna pluſieurs baiſers. Enſuite je lui demandai où étoit M. d'Alegre. Elle me répondit : *Je ne ſais*. --- » Je lui ai » cependant dit de venir loger chez vous à » ſon arrivée : il m'a écrit & m'a fait des com» plimens de votre part ; il doit être ici par » conſéquent, & vous ne devez pas me cacher » où il eſt » ? Elle me répondit encore : *Je ne ſais où il eſt.*

A ces mots un coup d'épée ne m'auroit pas fait plus de peine ; car je vis bien qu'il lui étoit arrivé quelque malheur. Je dis au mari & à la femme ; s'il vous doit, vous n'avez qu'à me le dire ; je vais vous ſatisfaire. La femme répondit, tout eſt bien payé. Le mari me demanda ſi je logeois chez lui ? Je lui répondis : ſi vous avez un lit à me donner, cela n'eſt pas douteux ; vous n'avez qu'à me préparer à ſouper ; mais je ne puis me rendre ici que ſur les dix heures ; je voulus lui donner un écu d'avance, il n'en voulut point ;

mais il me dit qu'il alloit faire écrire mon nom à l'hôtel-de-ville (c'eſt l'uſage) ; je ſortis vîte de cette auberge, ſous prétexte que j'avois des affaires à terminer dans la ville ; mais bien réſolu de ne pas y retourner. Je fus chez un de mes amis intimes, nommé l'Avocat Scorvin, qui occupe aujourd'hui une place conſidérable dans le Grand-Conſeil du Brabant. Il venoit manger dans cette auberge dès 1747, que je paſſai un quartier d'hyver en cette ville. Je lui racontai mes aventures, & ce qui venoit de ſe paſſer. Il me répondit : J'ai beaucoup de peine à croire que M. le Prince Charles ait donné les mains pour faire arrêter votre ami, ou enfin que ſes Conſeillers ſe ſoient prêtés à ſon enlévement ; ſi vous voulez je vous donnerai un logement ici ; mais pour ne rien haſarder, je vous conſeille de partir tout à l'heure. Je lui répondis que c'étoit la réſolution que j'avois déjà priſe, mais que je n'avois pas voulu paſſer ſans le ſaluer. Je le chargeai de quelques commiſſions, qu'il fit : en ſortant de chez lui, je fus tout droit à la barque d'Anvers, qui devoit partir à neuf heures préciſes du ſoir ; j'entrai dans le cabaret le plus proche, en attendant ſon départ. Un jeune Savoyard, en habit de Dimanche, vint ſe mettre à ma table avec ſon épouſe, & deux de ſes parens qui venoient l'accompagner. En me regardant ce Savoyard me dit : » A votre air je connois que vous êtes François. --- Vous ne vous trompez pas. --- Allez-vous à Anvers, ou plus loin. --- Je vais » à Amſterdam. --- Bon, dit-il, nous ferons

» le voyage ensemble ; je parle très-bien hol-
» landois, & si on nous cherche quelque dis-
» pute, nous serons deux, & nous nous dé-
» fendrons ».

Si je n'avois été plongé dans un chagrin extrême, à cause du malheur arrivé à mon compagnon d'infortune, j'aurois ri. Cependant je lui répondis : « Qu'il pouvoit compter sur » moi ; que je ne lâcherois point le pied. » Nous arrivâmes de bonne heure à Anvers. Ce ramoneur, qui s'appelloit *Achard*, me dit : « Mon » ami, comme les vents peuvent devenir mau-
» vais & contraires, il nous faut acheter ici
» des vivres pour plusieurs jours. » Je le remerciai de l'avis ; mais il voulut m'accompagner dans la ville, où j'achetai quelques livres de jambon cuit, du fromage, du pain, & deux bouteilles d'eau-de-vie de genievre, &c. Nous fîmes porter tout cela dans la barque de Rotterdam, qui devoit partir à une heure précise après midi : alors il n'étoit pas dix heures. Le Savoyard me dit : « Nous avons le temps,
» voulez-vous, mon ami, que je vous mene
» à la Cathédrale pour voir les beaux tableaux
» qu'il y a dans cette Eglise. » Quoique je les eusse vus avant lui, je lui dis que je le voulois bien : il m'y mene. Dans le temps que nous y étions, occupé d'autre chose que de tableaux, je lui dis : « Vous êtes marié à Bru-
» xelles ; votre femme y demeure ; ne pourrois-
» je pas la charger de me retirer un porte-
» manteau qui doit m'arriver de Paris par la
» diligence ; car j'ai eu une affaire d'honneur

» en France, qui m'a empêché de pouvoir le
» prendre avec moi. A ce mot il me dit, parlez
» bas; car il y a cinq jours aujourd'hui qu'il
» eſt arrivé à Bruxelles une affaire de grande
» conſéquence. Deux priſonniers d'état ſe ſont
» échappés de la Baſtille à Paris; un s'eſt dé-
» guiſé en mendiant, & ſous cet habit, il eſt
» arrivé à Bruxelles : il avoit été loger à la
» place de l'Hôtel-de-Ville. Le lendemain il s'eſt
» fait faire un habit galonné, & alloit ſe pro-
» mener avec les Officiers qui mangent dans
» cette auberge; Laman (c'eſt un Officier de
» juſtice qui arrête le monde) a reçu un ordre
» de l'arrêter. & voici comme il s'y eſt pris
» pour ſauver l'éclat. Il a été l'attendre à la porte
» de ſon auberge, & lui a dit: Monſieur, vous
» êtes étranger, & moi je ſuis Laman; il faut
» que vous ayez la bonté de vous tranſporter chez
» moi, pour me donner votre nom & vos
» qualités. Ce Monſieur, qui croyoit ſa per-
» ſonne en ſûreté, le ſuivit; mais quand il a
» été arrivé dans ſa maiſon, il l'a enfermé dans
» une chambre, en lui diſant; Monſieur, j'ai
» ordre du Prince Charles de vous faire con-
» duire ſur les terres de Hollande : ſoyez bien
» aſſuré que vous ſerez content du Prince. Ce-
» pendant le lendemain à la pointe du jour,
» M. de Lécaille, Grand-Prévôt du Brabant,
» l'eſt venu prendre bien accompagné, & l'a
» conduit aux portes de Lille. C'eſt-là qu'il l'a
» remis à un Exempt François qui ſuivoit en
» chaiſe de poſte à une portée de fuſil par
» derriere. J'ai appris tout cela du Laman,

» qui eſt mon bon ami, & qui m'a bien dé-
» fendu d'en parler à perſonne. »

Par ce cruel récit, je ne pus plus douter du malheur qui étoit arrivé à mon compagnon d'infortunes. Néanmoins je dis au Ramoneur,
» a-t-on arrêté l'autre ? -- Pas encore me dit-
» il; mais on ne le manquera pas, car il y a
» bon nombre de gens à l'affut. Je dis en
» moi-même : de par tous les Saints du Pa-
» radis, je viens de l'échapper belle »! Après avoir été inſtruit de tout par ce Ramoneur, je lui dis : « ah ! pour moi je ne ſuis point
» priſonnier d'état ; c'eſt pour m'être battu en
» duel, & avoir bleſſé mon ennemi : & pour
» éviter qu'on me mette en priſon, je vais en
» Hollande attendre que mes parens aient
» accommodé mon affaire. Achar, lui dis-je,
» ne croyez point que ce ſoit en traître que
» je l'ai bleſſé ; c'eſt en tout honneur, en tout
» honneur. -- Oh, me dit-il, je vous crois,
» Monſieur ».

Cependant, je fis des réflexions; je dis en moi-même, ſi le Prince Charles a donné ſon conſentement pour faire arrêter d'Alègre, il ne manquera pas de faire courir après moi; car dès hier au ſoir il aura été inſtruit que je ſuis arrivé à Bruxelles. Vu que je n'y ai point couché, il ne peut éviter de penſer que je ſuis parti par la barque d'Anvers, pour paſſer en Hollande. A Bruxelles, on ſait préciſément l'heure du départ de la barque de Rotterdam ; & en moins de quatre heures, en chaiſe de poſte, on peut venir à Anvers. Or je ne

doutois point que celui qui avoit fait arrêter d'Alègre, n'envoyât un ordre, au même M. de l'Ecaille à Anvers, pour me faire arrêter en entrant dans la barque de Hollande ; & pour éviter ce malheur, je dis au Ramoneur : » Achar, la barque qui doit nous porter à » Rotterdam, passe-t-elle à Berg-op-zoom »? Il me répondit que non. (c'est ce que je savois avant lui). Je feignis cependant d'en être fâché, & lui dis : « je ne m'attendois pas à » ce contre-temps; car il faut de toute nécessité que je passe à Berg-op-zoom, pour » recevoir l'argent d'une lettre-de-change. » Ainsi, mon ami, je suis bien fâché de ne » pouvoir achever le voyage avec vous, qui » me paroissez être un parfait honnête homme; » mais j'espere que nous nous reverrons à » Amsterdam, & nous boirons plus d'une » bouteille ensemble. En attendant, je vous » fait présent de tous les vivres qui sont dans » la barque. Ce présent fit beaucoup de plaisir » à ce Ramoneur qui, par reconnoissance, » voulut m'accompagner hors la ville, & » m'indiquer le chemin qui mene à Berg-op- » zoom ». A peine m'eut-il tourné le dos, que je me mis à courir de toutes mes forces, jusqu'à ce que je fusse arrivé sur les terres de Hollande, de crainte qu'en entrant dans la barque on ne me réclamât, & que ce Ramoneur ne lâchât quelque parole indiscrette.

J'arrivai fort heureusement à Amsterdam. J'y trouvai plusieurs personnes de ma province; je ne les avois jamais vues; mais comme elles connoissoient ma famille, il y en eut une qui

voulut que je vinsse loger chez elle. Cet honnête homme fit venir plusieurs personnes sages chez lui pour faire une consultation. Tous m'assurerent que je n'avois rien à craindre ; que ma personne étoit en sûreté dans Amsterdam ; que les états ne me livreroient pas, pourvu que je fusse tranquille.

Mon dessein n'étoit pas de me venger, ni même de troubler la tranquillité de la Marquise de Pompadour. Il est vrai que j'aurois mieux aimé mourir que de lui abandonner mon camarade d'infortunes. J'attendois même avec impatience que j'eusse reçu de l'argent de chez moi, pour le lui faire demander d'une maniere respectueuse, en faisant agir toute sa famille ; & moi-même j'aurois répondu de sa sagesse & de sa discrétion.

La Marquise de Pompadour étoit une femme vindicative ; il n'y a que Dieu seul qui l'ait connue ; & pour faire périr un de ses ennemis elle auroit fait dépenser vingt millions à la France. Le Ministre ou le Contrôleur-Général des Finances se seroit bien gardé de la refuser.

Par rapport à tout le mal qu'elle m'avoit fait, elle me fit réclamer par l'ambassadeur de France, au nom du roi, aux états de Hollande. Eh! quelle est la puissance qui refuseroit un de ses sujets à un aussi puissant monarque?

Par un malheur qui surpasse mes lumieres, je ne sais comment on put intercepter mes lettres à la poste d'Amsterdam, ayant eu la

précaution de changer de nom, & de les faire mettre à d'autres bureaux de poſte, qu'à ceux d'où l'on pouvoit juger que j'en duſſe recevoir.

Des lettres que l'on m'avoit interceptées, on ne m'en envoya qu'une ſeule, celle de mon pere, dans laquelle il y avoit une lettre de change, & qu'on avoit eu ſoin de recacheter. A l'occaſion de cette lettre, qui me fut rendue par les voies ordinaires, ils prirent des arrangemens pour m'enlever en allant chercher mon argent. Ainſi ce fut en allant faire acquitter cette traite que je fus arrêté, dans la maiſon de Mars Fraicinet, banquier, au marché aux fleurs, le premier Juin 1756. Je fus conduit à l'hôtel-de-ville d'Amſterdam, où je reſtai huit jours; & enſuite je fus mené par eau à Anvers, & de-là en poſte à la Baſtille, où je fus en arrivant, jetté dans un cachot, les fers aux pieds & aux mains, couché ſur la paille, ſans couverture.

C'eſt de ce lieu affreux, que le 14 avril 1758, j'envoyai au feu roi, Louis XV, le projet militaire, pour faire prendre généralement à tous les officiers & ſergens, des fuſils au-lieu d'eſpontons, dont ils ſe ſervoient juſqu'alors; & par ce moyen j'augmentai nos armes, ſans qu'il en coûtât rien, de vingt-cinq mille fuſiliers.

Par un ſecond Mémoire que j'adreſſai à la cour, le 3 juillet 1758, j'ai procuré plus de douze millions de revenu à la France: ces deux

deux ſervices, rendus dans un temps où le roi avoit grandement beſoin d'argent, auroient fait rendre la liberté au plus grand criminel, & lui auroient encore procuré une fortune honnête ; ils n'ont ſervi, à moi innocent, qu'à me faire redoubler les perſécutions, à m'accabler d'outrages; de faire prendre à mes ennemis la réſolution inhumaine & meurtriere de me faire, par la ſuite, périr dans un cachot de Bicêtre; dans le cachot des ſcélérats.

Quant à préſent, détenu dans celui de la Baſtille depuis quarante mois, les fers aux pieds & aux mains, & couché ſur la paille, ſans couverture; je dus ma ſortie au débordement de la riviere. Quand on m'en tira, j'avois de l'eau juſqu'à la ceinture; on me mit dans une chambre ordinaire, en attendant la diſgrace de mon ennemie, qui ſeule pouvoit me donner l'eſpoir d'obtenir ma liberté.

Le pauvre Dalègre, mon malheureux compagnon d'infortunes, ne put réſiſter à un traitement auſſi cruel ; il devint fou, enragé. Dans le mois de mai 1777, il vivoit encore. On l'avoit transféré dans la maiſon de force de Charenton, gouvernée par les freres de la Charité; ſéjour que l'on me deſtinoit pareillement, ſelon toute apparence ; car on me donna un jour la permiſſion barbare de le voir aux catacombes. Je le trouvai parmi les frénétiques enragés.... Hélas! en le voyant dans ce lieu affreux, je ne pus retenir mes

larmes ! Et c'étoit le but de ceux qui me permirent cette partie de plaiſir , que de me conduire au déſeſpoir ! Je lui dis mon nom, je lui dis que c'étoit moi qui étois échappé de la Baſtille avec lui.... il ne me reconnoiſſoit point !.... Il me répondit que non, qu'il étoit Dieu.

On croit faire grace à un criminel en le condamnant à une priſon perpétuelle ; mais d'après ma propre expérience, & celle que j'ai été à portée de prendre dans les autres, que je n'ai vus que de trop près, j'oſe dire, que les Juges feroient plus humains mille fois, en ôtant la vie à un coupable par le plus douloureux de tous les ſupplices, que de le condamner à une priſon perpétuelle. Dans le premier cas, en moins d'une heure, tous ſes jours malheureux feroient finis ; au lieu que dans une longue priſon, il ſouffre à chaque inſtant toutes les douleurs d'un million de morts.

Je n'ai jamais ſouhaité la mort à mon ennemie ; mais nuit & jour je ſoupirois après ſa diſgrace : & je puis proteſter que je reſſentis beaucoup de peine lorſque, le 18 Avril 1764, deux Demoiſelles auxquelles j'avois jetté un paquet de papiers du haut des tours de la Baſtille, en profitant d'un grand vent, juſques dans la rue Saint Antoine, les priant de me tendre une main ſecourable ; ne ceſſoient, pendant pluſieurs jours, de me faire des ſignes, qu'elles alloient travailler pour moi ; mais un matin, par la fenêtre de leur chambre, elles

me firent voir un grandiſſime papier, ſur lequel étoient écrits ces quatre mots :

HIER XVII, EST MORTE MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR.

Je laiſſai paſſer pluſieurs jours, pour voir ſi l'on ne viendroit pas délivrer les priſonniers que cette Dame tenoit à la Baſtille; car je ſavois bien que je n'étois pas le ſeul. Au bout d'un mois, voyant qu'il n'y avoit rien de nouveau, j'écrivis à M. de Sartines : « que madame » la marquiſe de Pompadour étant morte le » 17 du mois d'Avril, ſelon l'autorité des loix, » l'innocence de ma faute, ſa trop longue ex- » piation; la liberté devoit m'être rendue; & » que je le ſuppliois en grace ſur-tout, de » vouloir bien conſidérer la longueur du tems » que je ſupportois ma captivité, injuſte & » barbare d'après mon innocence ! » Comme M. de Sartines avoit expreſſément défendu à tous les Officiers, Chirurgiens, porte-clefs, d'inſtruire les priſonniers de cette mort; il vint à la Baſtille, me fit deſcendre à la ſalle du conſeil, & me dit : « Je veux abſolument ſavoir » quelle eſt la perſonne qui vous a appris cette » mort ». Je n'eus pas le tems de la réflexion, car je lui aurois répondu que » la nuit du 17 » Avril, j'avois été tellement préoccupé, & à » diverſes repriſes, de cette nouvelle, & tour- » menté même par cette idée, que je me » l'étois perſuadée, que je l'aurois parié, & » que l'aveu de ſon interrogation confirmoit » ma croyance ». Mais pris à l'improviſte, je

lui répondis tout naturellement, » que j'étois
» honnête homme, & que j'aimerois mieux
» qu'on m'arrachât le cœur que de trahir, &
» d'avoir la lâcheté de payer d'ingratitude la
» personne qui m'avoit donné cette nouvelle.---
» Eh bien! me dit-il, puisque c'est ainsi, je
» ne vous rendrai votre liberté, que quand
» vous me l'aurez nommée ». Il insista, je persistai, & fus constant dans mon refus, & préférois sans balancer la continuation de mon emprisonnement à l'ingratitude & à la perfidie. M. de Sartines enfin fut très-mécontent de mon genre de probité; je doute cependant qu'aucune personne honnête puisse me blâmer, ou approuver la conduite de M. de Sartines en cette occasion. A sa place, & tout homme d'état que j'eusse voulu être, il me semble que si j'eusse fait une semblable question, j'aurois jugé le prisonnier, même de quinze ans, qui auroit trahi son bienfaiteur, indigne de jouir jamais de la liberté qu'il me demandoit; & que j'aurois au contraire donné des louanges à celui qui auroit eu le courage de résister à mes offres & à mes menaces, telles intéressantes ou terribles fussent-elles pour lui.

Quoi qu'il en soit, je continuai à le solliciter vivement. J'écrivis lettre sur lettre à M. de Sartines; mais sans aucun succès. On me donnoit à la vérité quelques foibles espérances; mais la maniere dont on me les donnoit, & les intervalles auxquels elles m'étoient transmises, me faisoient assez juger combien elles étoient illusoires!... A mesure que

mes espérances s'évanouissoient, mon esprit s'aigrissoit davantage : & de rester prisonnier, sans aucune partie du moins que je connusse, me fit mettre sans doute involontairement, moins d'humilité & de ménagement dans mes réclamations. Enfin aliéné un jour par le désespoir, je m'échappai à écrire une lettre injurieuse à M. de Sartines. Lettre fatale ! Lettre écrite dans un moment d'égarement ; qu'un cœur généreux eût sans doute pardonnée, & qui fut cependant la cause de tous les malheurs qui m'ont depuis accablé.

Mais quel homme peut être assez maître de lui-même pour étouffer dans tous les instans de sa vie l'indignation que produisent nécessairement des tourmens renaissans sans cesse, & aussi injustes que prolongés. J'ai sans doute été imprudent, inconsidéré : j'ai eu tort de céder à un mouvement d'impatience trop violent : de choquer un homme qui me tenoit en sa puissance, quelqu'inique qu'il fût envers moi. Mais enfin, je n'ai à rougir d'aucun crime ; mon cœur est pur, ma conscience est en paix.

Cette malheureuse lettre rendit M. de Sartines furieux contre moi : il me fit mettre sur le champ dans le cachot de la tour nommée la Bassiniere, au pain & à l'eau.

Il y avoit déjà plus de quinze ans que j'étois à gémir dans la Bastille ; & les Officiers, qui sont des hommes humains, n'étoient pas trop fâchés que j'eusse eu le courage de

reprocher à M. de Sartines sa cruauté : & comme il ne manquoit pas tous les mois d'y aller faire parade de sa puissance, il s'en apperçut ; & pour ne pas laisser sans cesse sous les mêmes yeux une preuve de sa barbarie, la nuit du quatorze au 15 du mois d'Août 1764, veille de l'Assomption, à minuit précises, on vint me chercher au cachot; on me conduisit au Gouvernement : là on me chargea de chaînes de toute espece. On me porta dans un fiacre : & en sortant de la salle du Gouvernement, l'Exempt, qu'on nomme Rouillé, dit aux Officiers » qu'il alloit me » conduire dans un couvent de Moines, pour » prendre l'air petit-à-petit pendant deux ou » trois mois, au bout desquels on me ren- » droit la liberté ». Cet Exempt, non content de m'avoir chargé de fers avant que le carrosse partît, me passa encore une autre chaîne au cou ; & l'on fit passer l'autre bout sous le pli de mes genoux. Au premier coup de fouet que le cocher donna à ses chevaux, le Recors, qui étoit dans le carosse à côté de moi, mit une de ses mains sur ma bouche, & l'autre derriere ma tête. Le second Recors, qui étoit devant moi aux côtés de l'Exempt, tira la chaîne si rudement, & l'autre poussa ma tête d'une telle violence, que je crus qu'ils m'avoient cassé les reins, & qu'ils alloient m'étouffer, & me jetter dans la riviere. Mon visage étoit précisément entre mes genoux, & l'on me conduisit dans le Donjon de Vincennes, où je fus jetté dans une cachotiere.

Je fais que les Officiers des prifons royales font forcés, malgré eux, d'exécuter les ordres qu'on leur donne ; & j'ofe dire que, pendant un temps infini, chaque morceau de pain ou verre d'eau que j'avalois, je croyois que ce feroit le dernier. Ah !.... on a bien raifon de dire que l'attente de la mort eft plus affreufe que la mort même. Je me croyois un homme perdu fans reffource ; mais heureufement pour moi que le Lieutenant de Roi, M. Guyonnet, étoit un homme d'honneur & d'humanité. Il venoit très-fouvent me voir ; je lui racontois toutes mes aventures, toutes mes infortunes. Il en fut extrêmement touché, me protefta qu'il alloit travailler pour moi de toutes fes forces : ce qu'il fit ; car voyant l'injuftice affreufe dont M. de Sartines m'accabloit, avec cette ardeur qui caractérife une ame fenfible & généreufe, il vint à bout de me tirer de la cachotiere où j'étois malade ; mais il parvint même à me faire accorder deux heures de promenade par jour dans le foffé, à la garde de deux fufiliers, & un Sergent qui reftoit à la porte avec une autre Sentinelle.

Il y avoit déjà vingt mois que mon ennemie étoit morte, & deux que je jouiffois de cette promenade, quand le 23 Novembre 1765, fur les une heure du foir, dans le temps que j'y étois, il s'éleva un brouillard fort épais. Je dis en moi-même, il ne faut pas que je perde cette belle occafion d'échapper : & ayant monté la rampe du foffé, étant entre deux fufiliers, & derriere le Sergent, je de-

mande à celui-ci : « Comment trouvez-vous le » temps ? -- Monſieur, fort mauvais ! Et moi, » repris-je, je le trouve fort bon pour échap- » per ». Sur le champ, avec mes coudes, j'écarte les deux Sentinelles qui étoient à mes côtés d'une telle force, qu'il font l'un mi-tour à droite, & l'autre à gauche ; je pouſſe ſi rudement le Sergent, qu'il tombe ſur le nez, & paſſe à côté du troiſieme Sentinelle qui étoit au bout du pont-levis ; & me voilà dans la cour du Gouvernement, fuyant de toutes mes jambes. Le Sergent ſe releve, & lui, & ſes trois ſentinelles, ſe mirent à courir après moi, en criant : *arrête, arrête, arrête.* J'enfile la cour royale qui étoit pavée de monde allant & venant ; & pour empêcher que perſonne ne m'arrêta, je me mis à crier comme ces quatre Soldats : arrête, au voleur : & avec ma main je faiſois des ſignes que le voleur fuyoit devant, & le brouillard m'étoit fort utile : car de tous ceux qui étoient autour de moi, il n'y avoit que ceux qui pouvoient me voir qui ſe miſſent à crier comme moi : arrête. De ſorte, qu'à la tête de tous ces criards, & par la faveur de cet heureux brouillard, je traverſai toute la cour royale ; mais ici il fallut changer de note. Une ſentinelle s'étoit poſté au milieu de la porte, qui n'a pas deux toiſes de large, avec la bayonnette au bout du fuſil. Comme ce même homme m'avoit gardé un grand nombre de fois en allant me promener, il me connoiſſoit, & me dit : « Arrêtez, Monſieur, » où je vous paſſe ma bayonnette au travers » du corps. Je me modérai, en diſant : » O » Chémé!

» Chémé ! (c'étoit le nom de la Sentinelle)
» vous n'êtes pas aſſez méchant pour tuer un
» homme qui ne vous a jamais fait de mal,
» & que vous connoiſſez. » En même temps j'écarte & ſaiſis ſa bayonnette & ſon fuſil, & le ſecoue ſi fort, que je le fais tomber par terre. Je pris ma courſe tout armé, & j'entrai dans le bois du parc pour me cacher aux regards de tout le monde ; enſuite je jetai le fuſil, & fis un demi-tour à droite ; & toujours en courant, j'eus bientôt rencontré la muraille du parc. Je l'eſcalade, & faute dehors ; & à cinquante ou ſoixante toiſes, je me cachai dans le premier lieu où je crus ne pouvoir être découvert juſques à la nuit cloſe que j'entrai dans Paris.

Je fus tout droit chez les deux Demoiſelles auxquelles j'ai dit que j'avois jetté mon paquet de papiers du haut des tours de la Baſtille. Par un mot d'écrit pour elles, qui étoit dedans, je les avois prié d'aller porter ces papiers à un de mes amis, nommé la Beaumelle, connu pour avoir critiqué la Henriade de Voltaire : je leur demandai ce qu'elles en avoient fait : elles me répondirent qu'on leur avoit dit que M. de la Beaumelle étoit dans le pays étranger, & que depuis plus de quinze mois, ne me voyant plus promener ſur le haut des tours de la Baſtille elles m'avoient cru ou ſorti de captivité, ou mort ; & qu'elles les avoient brûlés. En un mot, je vis que ces deux Demoiſelles avoient beaucoup plus de ſenſibilité que d'eſprit ; car il eſt évident que ſi ce meſſage eût été entre les

mains d'une personne un peu intelligente ; entre les mains enfin d'une Madame Legros, que nous aurons occasion de connoître par la suite, elle seroit venue à bout, & peut-être alors en peu de temps, de me tirer des griffes de mon nouvel ennemi ; la premiere étant morte peu de temps après que je leur eus jetté ce paquet.

M. de Sartines savoit, pour mon malheur, que j'étois protégé par feu M. le Maréchal Duc de Noailles, pere de celui d'aujourd'hui, qui vivoit alors, par M. de Silhouette, &c. Et moi je n'ignorois pas que mon évasion ne dût le jetter dans de grandes inquiétudes. J'étois alors âgé de quarante ans, & j'échappois pour la troisieme fois d'une captivité de dix-sept, dans la derniere desquelles sur-tout j'avois souffert des tourmens au-dessus de toute expression. Je soupirois cependant plus après le repos qu'après la vengeance, qui auroit pu m'attirer de nouveaux malheurs encore : & comme un honnête homme commence toujours par la douceur & la modération pour accommoder les affaires, afin de mettre son ennemi dans son tort, le lendemain de mon évasion, j'écrivis à M. de Sartines pour le rassurer, & lui protester que je ne ferois pas une seule démarche, que je ne dirois point une seule parole qui pût lui déplaire, ou ternir sa réputation. Malgré cela, il n'en avoit pas moins pris la résolution de me perdre. Il prévint en conséquence les Ministres contre moi : il fut lui-même chez M. le Comte de la Marche,

aujourd'hui Prince de Conti, chez M. le Maréchal Duc de Noailles ; il envoya des Exempts à Petit-Bric, maiſon de campagne de M. Silhouette. Il lui écrivit que c'étoit à ſa recommandation qu'il m'avoit accordé des adouciſſemens, dont j'avois abuſé, &c. Nota, que cela n'étoit point : néanmoins cela me porta des coups mortels, tant a de force le droit ou le pouvoir de calomnier.

De mon côté je n'étois pas moins intrigué que lui, voyant qu'il vouloit abſolument me perdre.

Je fus chez un de mes amis, le Chevalier Méhégan, qui a un frere Brigadier des Armées du Roi ; je viens d'apprendre qu'il eſt mort : c'étoit un homme d'eſprit. Je lui racontai mes malheurs. « Comment, dit-il, c'eſt vous qui avez échappé du Donjon de Vincennes ? Oh ! je vous dirai, mon cher ami, que M. de Sartines, & le frere de la Marquiſe de Pompadour, (tout le monde a connu le peu d'eſprit, & la brutalité de caractere de ce marquis de Marigny) » ſont dans une peine extrême à votre égard. Je ſais très-certainement que tous les Exempts, tous les Commiſſaires, tous les Recors, tous les Inſpecteurs de Police, en un mot, je ſais qu'ils vous font chercher dans tout Paris par trois mille perſonnes. De plus, ils ont promis mille écus à celui qui leur donnera votre adreſſe : on a envoyé votre ſignalement à toutes les Maréchauſſées de France pour vous arrêter.

On ne craint point un coquin, même un

ſcélérat, auquel on n'a fait que le mal qu'il mérite. Ceux-ci fuient la juſtice, & moi je la recherchois : & voilà préciſément ce que M. de Sartines & le Marquis de Marigny craignoient tant que je ne trouvaſſe un moyen, un débouché ; & c'étoit à cauſe de cela juſtement que M. de Sartines étoit allé chez M. le Comte de la Marche, chez M. le Duc de Noailles, chez M. de Silhouette, pour les empêcher de me tendre une main ſecourable ; ce à quoi il ne réuſſit que trop bien. Enfin, le Chevalier de Méhégan me dit : « Perdu pour » perdu, je vous conſeille d'aller à Fontaine- » bleau où eſt le Roi, de vous jeter à ſes » pieds, & de lui demander juſtice ». En conſéquence, j'écrivis au miniſtre de la guerre, & je lui donnai ma parole d'honneur « que » je ſerois chez lui le 18 décembre 1765, & » que je le ſuppliois en grace de ne point me » faire arrêter avant de m'avoir accordé un » moment d'audience ; qu'enſuite, s'il me l'or- » donnoit, je me rendrois moi-même en pri- » ſon » : malgré tous les gens poſtés pour m'arrêter, j'arrivai dans ſon appartement un jour plutôt que je n'avois promis ; c'eſt-à-dire, le 17. Dès l'inſtant que je me fus fait annoncer, il me fit arrêter à côté de ſon ſuiſſe, ſans vouloir me permettre de dire une ſeule parole. Je fus garotté avec des cordes ; on me mit dans un carroſſe, & je fus conduit tout droit dans le Donjon de Vincennes, où je fus jeté en arrivant dans le cachot noir. En entrant dans ce lieu, je ne pus m'empêcher de m'écrier : Hélas ! . . . Eſt-ce donc ainſi qu'on

rend juſtice à l'innocence!... A ces mots un Porte-clés, nommé Monchalain, me dit d'une voix rébarbative : « On ne ſauroit trop vous » accabler... Vous êtes la cauſe qu'on a pendu » le ſergent qui vous gardoit ».

Oui, cela eſt vrai! ſi j'avois vu mettre le feu à un brâſier, pour y faire rougir pluſieurs paires de tenailles pour m'arracher les entrailles; oui.... oui, cette terrible vue n'auroit pas fait une auſſi cruelle impreſſion ſur mon cœur, que cette affreuſe parole, que je crus véritable. Je perdis connoiſſance, ne ſentant aucun de mes maux perſonnels; je tombai ſur ma poignée de paille, & pendant plus de deux mois, il me fut impoſſible de prendre un moment de repos. Dans l'obſcurité de ce cachot affreux, je n'avois devant les yeux, ſans ceſſe, que ce ſergent! Il étoit innocent, car il avoit fait tout ce qui étoit en ſon pouvoir pour m'arrêter, & ce n'étoit nullement de ſa faute ſi j'étois & plus adroit & plus vigoureux que lui; & à tout inſtant, grands Dieux!.... je le voyois monter à la potence..... Je voyois l'officier des hautes-œuvres lui arracher la vie.... puis couper la corde, & le laiſſer tomber comme un ſac de terre.... Ah! quel ſpectacle, bon Dieu! pour un honnête homme, que d'avoir ſans ceſſe devant les yeux, un pauvre malheureux qu'il a fait pendre.... Oui, j'oſe dire que toutes les furies de l'enfer n'auroient pu ajouter quelque choſe à mon martyre. Que ſi depuis l'inſtant qu'on m'eut dit cette abominable fourberie, il eſt entré dans ma bou-

che un morceau de pain, un verre d'eau; je ne prenois cette trifte nourriture, que dans l'efpérance que Dieu me feroit un jour la grace de venger la mort de cet innocent. Et comme je ne pouvois le bannir de ma vue, infailliblement j'aurois perdu l'efprit; je ferois devenu enragé comme ce pauvre d'Alegre, fi Dieu, touché de ma peine, n'eût eu pitié de moi de la maniere fuivante :

Nuit & jour je faifois des cris épouvantables!.... Dieu.... oui Dieu donna la hardieffe à une fentinelle, nommé Ar..... Lorrain, de s'approcher de la porte de mon cachot, à minuit précifes : Et ce brave homme me cria le plus bas qu'il le put : « Monfieur, ne vous » défefpérez pas, Dieu aura pitié de vous, » il mettra fin à votre peine. --- Ah! mon » ami! lui dis-je, il n'eft plus poffible de met- » tre fin à ma peine.... Jamais je ne pourrai » oublier que je fuis la caufe que ce pauvre » Vielcaftel a été pendu! --- Que me dites- » vous, reprit-il, Monfieur? que vous êtes » la caufe qu'on a pendu Vielcaftel, notre » Sergent?..... Oui. --- Eh! Monfieur, on » vous a trompé, il eft aujourd'hui de garde » au Donjon. Il eft bien vrai qu'il a été mis » au cachot avec les autres fentinelles qui vous » gardoient; mais le lendemain de votre arri- » vée, on leur a rendu leur liberté, &c. ».

Si la douleur me fit perdre connoiffance, la joie m'ôta la parole : toutes les organes de mon corps fe dilaterent. Ma bouche s'ouvrit, je ne pouvois plus la fermer. Je me jettai fur

la terre ; je la preſſai de mes bras , en y appuyant ma bouche. . . . Je la baiſois, comme ſi cette terre eût été les pieds , le corps de Dieu même , en reconnoiſſance de la grande grace qu'il venoit de me faire. Car, je ſerois devenu enragé ſi j'étois reſté encore un mois dans un état ſi terrible.

Oui , ſi on m'avoit dit : on vient d'aſſaſſiner votre pere, votre mere, n'y ayant point de ma faute , à la longue , il auroit été poſſible que je me fuſſe conſolé de ce malheur, tel douloureux m'eût-il paru d'abord. Mais jamais ! . . au grand jamais , je n'aurois pu avoir un moment de repos, ni me conſoler d'avoir été la cauſe qu'un brave homme, qu'un innocent eût été pendu. C'eſt une épine qu'il eſt impoſſible d'arracher du cœur d'un homme de probité ; & j'oſe dire que Cicéron, Démoſthenes , & J. J. Rouſſeau, avec toute leur éloquence , ne pourroient peindre la centieme partie des maux que je ſouffris. On ne devroit pas permettre de pareilles fourberies , capables de faire étrangler un homme ſenſible , ou qui n'auroit point de religion ; ou tout au moins de le faire devenir enragé.

S'il eſt permis d'ôter la vie à un criminel dans les ſupplices , je ne crois pas permis de la lui prolonger dans de pareilles cruautés.

Le neuf Juillet 1777 , un gentilhomme de mes amis , dîna avec M. Boucher , premier Secrétaire de M. Lenoir , Lieutenant Général

de Police; il y fut queſtion de moi; & ce Secrétaire lui dit : ſavez-vous combien ce Monſieur a déjà coûté au Roi ? deux-cent dix-ſept mille livres. Or, d'après l'injuſtice affreuſe dont il eſt démontré que je ſuis la victime, car on a violé dans ma perſonne toutes les loix divines & humaines, je ne crois pas qu'aucun tribunal de juſtice pût me refuſer de me faire donner en dédommagement, par mes perſécuteurs vivans, ou ſur les biens de ceux qui ſont morts, la même ſomme qu'ils ont fait dépenſer injuſtement au Roi pour me faire périr.

Fin de la ſeconde Partie

TROISIEME PARTIE.

TROISIEME PARTIE.

A LA mort du Roi Louis XV, arrivée le 10 Mai 1774, il y avoit vingt-cinq ans que j'étois dans les prisons. L'année suivante M. de Malsherbes, Ministre, & M. Albert, Lieutenant Général de Police, vinrent visiter tous les prisonniers du donjon de Vincennes : j'eus le bonheur de les voir. M. de Malsherbes fut le premier à me promettre de me rendre la liberté au premier jour. Il eut la bonté de s'informer si j'avois de quoi vivre en sortant d'une aussi longue captivité. Quelques jours après, il m'envoya demander, par M. de Rougemont, lieutenant du Roi, un mémoire des hardes dont j'avois besoin pour ma sortie. M. Amelot remplaça bientôt ce respectable Ministre ; mais à la place de M. Albert, ce fut hélas ! M. Lenoir qui fut fait Lieutenant de police.

M. de Saint-Vigor, contrôleur-général de la maison de la Reine, s'adressa à M. Amelot, pour solliciter ma sortie. Ce Ministre me la rendit bientôt. L'exempt m'en apporta l'ordre le 5 Juin 1777, m'enjoignit de me rendre chez M. le Noir, pour parler à ce Magistrat, qui

m'indiqua lui-même l'endroit où je devois toucher l'argent que me devoit envoyer ma famille. Le lendemain, je me rendis à l'hôtel de la Police. J'assurai M. le Noir de mon respect, & lui demandai la permission d'aller à Versailles pour remercier le Ministre qui avoit délivré l'ordre de ma sortie, & M. de Saint-Vigor, qui avoit bien voulu la solliciter. Ce Magistrat me l'ayant accordée, je me rendis d'abord chez M. de Saint-Vigor, qui m'envoya chez M. Amelot, en me recommandant de demander M. Riviere, commis de ce Ministre, & M. Robinet, premier commis, qui me dit que ma famille desiroit ardemment de me voir, que je lui devois bien cette satisfaction, en me rendant au plutôt à ses desirs.

M. Riviere m'introduisit lui-même dans l'appartement de ce Ministre; mais comme il étoit à s'entretenir avec un Ambassadeur, je ne pus lui faire mes remerciemens de la grace qu'il m'avoit accordée. Le lendemain, je me rendis de nouveau chez M. Riviere, pour le prier de me faire obtenir une audience de M. Amelot, afin de lui parler de mes affaires. J'eus l'honneur d'entretenir ce Ministre, & de lui remettre quelques-uns des projets que j'avois fait pendant ma captivité, & dont j'avois appris, depuis ma sortie, qu'on s'étoit servi. Je le priai de vouloir bien les examiner, & de me dire ensuite ce qu'il en penseroit. Après les avoir lus attentivement, il me dit, en parlant de mon projet militaire, que s'il étoit vrai que j'eusse rendu ce service, & que je n'en eusse point été récompensé, il lui paroissoit équi-

table que je le fuſſe ; & que pour cela, je devois préſenter au Roi un placet.

Je touche au plus douloureux des inſtans de ma vie. J'en frémis encore en y penſant ; je vais rappeller le moment où toutes mes eſpérances s'évanouirent, indiquer le jour, où repouſſé au fond de l'abyme que j'avois ſu franchir, je le vis pour jamais refermé ſur ma tête.

Je m'étois fait une loi de ſoumettre à M. Riviere le placet que je me propoſois de préſenter au Roi & au Miniſtre, qui le trouva bien. M. le Prince de Beauvau, capitaine des Gardes, à qui j'eus l'honneur de demander permiſſion de préſenter mes papiers, eut auſſi la bonté d'approuver tout ce qu'ils contenoient, & de les ſigner ſelon l'étiquette. Il m'inſtruiſit que je devois les préſenter au Roi à la porte de la chapelle, quand il iroit à la meſſe. Ce Prince exigea même de moi un récit exact de toutes mes aventures, & l'écouta, j'oſe le dire, avec le plus grand intérêt ; je remis enſuite mes papiers à Sa Majeſté. Au bout de douze jours, quand j'allai demander la réponſe de mon placet, le Miniſtre, auparavant ſi diſpoſé en ma faveur, ne me fit qu'un accueil froid & réſervé, qui, je l'avoue, me fit concevoir un triſte preſſentiment de nouveaux malheurs. Pour toute réponſe, on m'enjoignit de retourner promptement dans ma Province. J'obtins un délai de huit jours, pour me munir des choſes qui m'étoient néceſſaires, & je retournai à Paris le 10 Juillet. Je me rendis, ſur une lettre d'invitation du Lieutenant-général de Police, à

l'hôtel de ce Magiſtrat; j'en reçus un ordre précis de retourner dans ma Province; je lui promis une prompte obéiſſance, & en effet je pris le lendemain le coche d'Auxerre.

Le 15 Juillet, j'étois à quarante-trois lieues de Paris, à S. Brien, deux lieues au-deſſus d'Auxerre, véritable route de l'endroit où il m'étoit ordonné de me rendre; un coup de foudre m'auroit moins frappé que ne le fit la vue d'un Inſpecteur de Police, nommé Marais, qu'on avoit envoyé en poſte ſur mes traces. Il m'arrêta, me fit reprendre la route de Paris; me conduiſit dans la priſon du petit Châtelet, où je fus mis au ſecret. Trois jours après, le Commiſſaire Chenon pere, vint ſe ſaiſir de tous mes papiers, parmi leſquels on n'en trouva ſans doute aucuns contre la Religion, le Gouvernement & les loix. Le 1 Août 1777, du petit Châtelet je fus transféré à Bicêtre, & jetté dans un cachot à dix pieds ſous terre. On ne daigna pas m'inſtruire du prétexte d'une détention auſſi inattendue, auſſi rigoureuſe; on ſe contenta de me dire avec brutalité, en me renfermant dans mon cachot, que je ſerois roué de coups de bâton, ſi j'oſois écrire à M. Amelot.

Cet événement, joint aux circonſtances qui l'ont précédé, accompagné & ſuivi, a toujours été pour moi une énigme incompréhenſible, quelques efforts que j'aie faits pour en pénétrer la cauſe. L'ame la plus dure ne pourra, je crois, s'empêcher de convenir que la faute de jeuneſſe qui avoit occaſionné ma premiere détention, n'eût été ſuffiſamment

expiée par vingt-ſept années de captivité. Cette faute d'ailleurs étoit en effet pardonnée; puiſqu'on m'avoit accordé mon élargiſſement, & il eſt certain, & ſera par la ſuite avéré, que, depuis le 6 Juin, époque de ma liberté, juſqu'au 25 Juillet qu'elle me fut de nouveau ravie, ma conduite avoit été parfaitement innocente, & mes propos circonſpects, juſqu'au ſilence le plus exact. Pourquoi donc M. Amelot, qui m'avoit paru favorablement diſpoſé lors de ma premiere viſite, me ſembla-t-il tout-à-fait réfroidi la ſeconde? Pourquoi me donner l'ordre de quitter Paris & de retourner dans ma province? Pourquoi enfin, dans le moment où j'exécute ponctuellement cet ordre, me faire arrêter à quarante-trois lieues de Paris? & pourquoi, ſur-tout, faire enfermer un homme, auquel on ne pouvoit reprocher aucun crime, dans un cachot ſouterrein de Bicêtre?.... Séjour affreux, qui n'a jamais été deſtiné qu'aux plus grand ſcélérats, ſouillés des plus noirs forfaits, & auxquels des raiſons politiques ont voulu ſauver les derniers ſupplices.

La lettre choquante que j'avois adreſſée à M. de Sartines étoit-elle ignorée de M. Amelot lorſqu'il m'accorda ma liberté? lors même de ma premiere viſite?.... En auroit-il été informé depuis par M. de Sartines; & ſeroit-ce pour ſe venger encore de cette lettre que ce Lieutenant de Police, devenu Miniſtre de la Marine, auroit ſollicité ma nouvelle détention? Il n'eſt pas vraiſemblable que M. de Sartines, ſans autre motif, eût pouſſé auſſi

loin le ressentiment d'une offense déjà très-ancienne, déjà expiée, & dont le désespoir seul dans lequel il m'avoit plongé lui-même, avoit été l'unique cause, & ce motif ne paroît pas suffisant pour expliquer une aussi grande rigueur. Mais j'avois été traité de lui avec beaucoup de cruauté, & je puis dire d'injustices; il n'ignoroit pas d'ailleurs que je serois tenté de le faire & il paroît plus probable que voilà le véritable crime qui a occasionné mon nouveau malheur, & qui a fait desirer à M. de Sartines & à son ami M. Lenoir, de me soustraire à tous les regards, & à m'ensevelir dans l'oubli le plus profond; voilà ce qui les a engagés à faire choix d'un cachot souterrein de Bicêtre pour me servir de prison ou plutôt de tombeau; & cette explication est la seule qu'on puisse donner à un choix qui, sans elle, ne pourroit certainement paroître qu'absurde & inconcevable.

Si cette explication avoit besoin de confirmation, elle la recevroit de la bouche de M. Lenoir lui-même, qui ne pouvoit cet hiver s'empêcher de témoigner aux personnes qui sollicitoient mon élargissement, les craintes qu'il avoit que *je n'écrivisse*; & qui ne cessoit de leur répéter que s'il me lâchoit une fois, je ne manquerois pas *d'écrire* aussi-tôt que je serois en liberté.

Au reste, j'ai été tellement oublié dans ce cachot, que j'y ai passé six années sans avoir un seul juge, ni avoir été interrogé une fois; & que le seul interrogatoire que j'aie subi, est du 21 Avril (1783) dernier.

INTERROGATOIRE.

M. Lenoir. Votre tête eſt elle raſſurée ?de tems en tems n'avez-vous pas encore de petites folies ?

Latude (avec étonnement). Je n'ai jamais donné de preuves d'avoir perdu l'eſprit.

M. Lenoir. J'ai lu vos lettres.

Latude. Les avez-vous lues en ma préſence ?

M. Lenoir. Non.

Latude. Mais il n'eſt pas permis de punir un homme ſans entendre ſa défenſe.

M. Lenoir. Mais vous avez échappé de la Baſtille, de Vincennes ; ce ſont-là des folies.

Latude. Si vous appellez folies des traits d'eſprit, cela eſt différent ; mais je ne crois pas que perſonne au monde, ni aucun de ceux qui ſont ici à m'écouter, penſe qu'il y ait de la folie à échapper de ces redoutables demeures (il y avoit trente perſonnes préſentes). Il faut au contraire avoir une bonne tête, & l'eſprit très-préſent, pour réuſſir à de pareilles opérations. (Tous ceux qui m'écoutoient, ont dit : ma foi il y a plus d'eſprit que de folie).

M. Lenoir, avez-vous cherché à échapper de cette maiſon?

Latude, non Monſieur.

M. Lenoir. Et pourquoi ayant échappé des autres maiſons, n'avez-vous pas eſſayé à échapper de celle-ci ?

Latude. J'ai échappé des autres priſons, parce que j'avois à faire à une Partie qui n'entendoit ni rime ni raiſon ; mais, dans cette maiſon, j'ai toujours eſpéré qu'on me rendroit la juſtice qui m'eſt due.

M. Lenoir. Qui eſt votre Partie ?

Latude. Monſieur, permettez-moi de vous taire ſon nom.

M. Lenoir. Pourquoi ? Vous n'avez qu'à le dire.

Latude. C'étoit Madame de Pompadour.

M. Lenoir. Mais vous avez eu pluſieurs traits de folie ?

Latude. Ceux qui vous ont dit cela vous en ont impoſé : jamais je n'en ai eu ; & je vous ſupplie de vous ſouvenir du bon rapport que les Moines de Charenton vous firent, en 1776, de ma bonne conduite, & qu'en conſéquence vous me promîtes ma ſortie au premier jour. Voilà ſix ans que je ſuis ici au cachot, à dix pieds ſous terre, au pain & à l'eau ; & je le demande le premier pour quel crime j'ai ſubi un traitement auſſi rigoureux ? Or, ſi j'avois été affecté de la moindre folie, il eſt ſans doute que dans ce lieu affreux j'en aurois donné quelque ſigne ; car, ſans les ſecours généreux d'une Dame vertueuſe, j'y ſerois mort de miſere.

M.

M. Lenoir. N'eſt-ce pas Madame Roſſignol? (il avoit oublié le nom de la Dame dont il vouloit parler).

Latude. Non, Monſieur ; mais elle m'a envoyé des ſecours ſur le récit qu'un Priſonnier lui fit de ma triſte perplexité. Or, vous n'avez qu'à demander à M. Triſtan, que voilà, à M. le Capitaine, à M. le Lieutenant, ſi depuis ſix ans que je ſuis ici, j'ai donné le moindre ſujet de plainte. (Ces Meſſieurs répondirent unanimement que non, & M. Triſtan ajouta même que M. le Chevalier s'intéreſſoit au ſort de Latude). Un fou n'eſt pas toujours maître de ſa tête ; ſi je l'étois, préſentement que je ſuis en votre préſence, & celle de tant de perſonnes reſpectables qui vous entourent, il eſt hors de doute que je vous aurois lâché quelques extravagances ; je ne crois pas que j'aie proféré une ſeule parole qui puiſſe faire juger que j'aie perdu l'eſprit.

M. le Noir. Non ; mais votre liberté vous a été rendue.

Latude. Oui, Monſieur, le 6 Juillet ; & je vins vous remercier & vous demander la permiſſion d'aller à Verſailles pour remercier le Miniſtre & M. de Saint-Vigor, Contrôleur-général de la maiſon de la Reine, qui l'avoit ſollicitée. Ce Monſieur étoit un bon ami de feu mon pere, il me dit de m'adreſſer à M. Riviere, commis de M. Amelot, qu'il étoit inſtruit, & me diroit tout ce que j'avois à faire. Or, il eſt évident que j'ai ſuivi tous ſes bons conſeils au pied de la lettre pendant quarante jours que

j'eus ma liberté. Il eſt conſtant que je ne proférai pas une parole qui pût déplaire à perſonne; & néanmoins, malgré ma bonne conduite, retournant dans le ſein de ma famille, je fus arrêté à quarante lieues de Paris, & mis dans un cachot à Bicêtre; & voilà la premiere occaſion que j'aie eue de demander pourquoi j'y ai été conduit.

M. le Noir. Connoiſſez-vous vos ennemis?

Latude. Je ne les connois, ni ne veux les connoître.

M. le Noir. Mais vous ſoupçonnez quelqu'un? (Ceux qui étoient avec M. le Noir dirent : il faut le dire ſi vous les connoiſſez, on veillera à votre conſervation).

Latude. Puiſque vous voulez que je le diſe, je crois que c'eſt M. de Sartines, votre bon ami, qui me perſécute.

M. le Noir. Il eſt vrai que M. de Sartines eſt mon ami; mais, enfin, où prétendez-vous aller, vos papiers ſont ſous les yeux du Roi.

Latude. S'il n'y a que mes papiers ſous les yeux du Roi, je dois bien eſpérer, parce qu'ils ne contiennent que des choſes juſtes & équitables, & je ne ceſſe d'adreſſer au ciel des prieres pour la conſervation de ſes jours précieux, & de toute la Famille Royale.

Fin de l'Interrogatoire du 21 Avril 1781.

Tout ce qui ſuivit ma derniere détention, fut calculé pour épaiſſir l'obſcurité dans laquelle on vouloit enſevelir ma malheureuſe exiſtence, & pour écarter le peu de perſonnes qui pouvoient y prendre part; & rien ne fut épargné pour me priver de tout appui, & me faire tomber dans un abandon univerſel.

Un Gentilhomme de mes amis ayant été à l'hôtel de la Police pour s'informer du crime que j'avois commis, on ne ſe fit pas ſcrupule de lui répondre que j'avois été chez une dame de condition pour lui tirer de l'argent, en l'intimidant par des menaces.

Quelque temps après, M. le Préſident de Gourgues, en faiſant la viſite de Bicêtre, me découvrit dans mon cachot. Le ſeul mot de trente-trois ans de captivité le fit frémir, il daigna s'intéreſſer à mon ſort; mais on l'aſſura que ce laps de temps n'avoit encore pu modérer ni mes emportemens, ni mes violences.

M. le Vicomte de la Tour du Pin, ému d'une ſemblable compaſſion, voulut bien auſſi faire quelques démarches en ma faveur auprès d'une perſonne en place; mais on l'écarta, en diſant que j'étois détenu par un ordre particulier du Roi. Ainſi on faiſoit des réponſes différentes ſuivant l'état & le caractere des perſonnes qui ſollicitoient ma liberté, & on choiſiſſoit pour chacune celles qui étoient les plus convenables à leur état, & à les diſſuader de s'intéreſſer davantage à mon ſort.

La contrariété de ces réponſes ſuffiroit ſeule pour prouver qu'elles n'étoient que des prétextes inventés pour ſe débarraſſer de mes ſollicitations. La fauſſeté de la premiere eſt démontrée par cela ſeul qu'on a ceſſé de l'articuler, puiſque de toutes il n'y avoit qu'elle qui pût juſtifier en quelque ſorte la rigueur dont on me traitoit.

Il n'en exiſte d'ailleurs aucunes traces dans les bureaux de la Police, qui ont été compulſés cet hiver par les perſonnes qui ſollicitoient ma liberté, & qui auroient ceſſé de s'intéreſſer à moi, ſi j'euſſe été coupable d'un crime auſſi honteux. Enfin ce qui complette mon innocence, c'eſt que M. de Sartines & M. le Noir ſont convenus, devant témoins, que ce crime ne m'avoit jamais été imputé ; & l'on voit en conſéquence qu'il n'eſt fait aucune mention de cette accuſation dans l'interrogatoire que m'a fait ſubir M. le Noir, le 21 Avril dernier.

A l'égard de la folie & des emportemens qu'on m'y reproche, quand j'aurois eu réellement l'eſprit aliéné par la longueur & par l'excès des maux ; & quand, dans l'horreur de ma priſon, j'aurois eu le malheur de me livrer quelquefois au déſeſpoir, eſt-ce en prolongeant les tourmens qui m'auroient mis dans cet état, qu'on prétendoit les faire ceſſer ? Eſt-ce au fond d'un cachot ſouterrein qu'on doit renfermer un homme innocent, dont les longues douleurs auroient troublé la raiſon ? Et la juſtice & l'humanité ne ſont-elles pas également révoltées d'un ſemblable traitement ? Si j'étois

effectivement en démence, ce ne feroit ni à Bicêtre, ni encore moins dans un cachot que je devrois être renfermé; mais dans un des afyles deftinés au traitement de cette maladie. Je pourrois en ce cas réclamer, à bien jufte titre, les foins qui font dus à tous les infortunés qui font dans cet état; & j'y aurois certainement des droits plus inconteftables que perfonne, puifque ce malheur ne pourroit être que l'effet des longues rigueurs dont j'ai été accablé, & auxquelles mon efprit auroit enfin fuccombé.

Mais, graces au Ciel, cette imputation eft auffi fauffe que la premiere : j'efpere que la lecture de ces Mémoires, auxquels je ne mets aucunes prétentions d'Ecrivain, en avouant qu'ils font de moi, fuffira feulement pour convaincre que ma raifon n'eft pas plus égarée, que ma mémoire aliénée : & mon Confeffeur, mes Gardes, les Adminiftrateurs de la maifon où je fuis détenu, & depuis que je fuis forti du cachot, mes Conforts de détention, tous enfin font prêts à rendre témoignage de ma patience & de ma douceur.

Enfin le Ciel ayant accordé un Dauphin aux vœux de la France, le Roi eut la bonté de nommer une commiffion, qu'il chargea de faire grace à tous les prifonniers qui ne feroient pas prévenus de crimes capitaux. M. le Cardinal de Rohan, Préfident de cette Commiffion, m'entrevit au fond de mon cachot en faifant la vifite de Bicêtre, il prit pitié de la mifere extrême dans laquelle j'étois

plongé, & me promit d'examiner mon affaire avec les yeux de la justice & de la compassion. Il commença à me faire sortir du cachot, en me laissant espérer qu'il me rendroit bientôt ma liberté; il me rendit au moins la lumiere, & me fit mettre, en attendant l'autre, à la chaussée de Bicêtre, où je suis encore au pain & à l'eau. Et c'est de ce lieu honteux, où, confondu comme je le suis avec le rebut de la société, que comptant toujours sur l'accomplissement des promesses de M. le Cardinal, j'ai trouvé encore le moyen de faire passer en des mains sûres la premiere partie des Mémoires que vous lisez.

Quelques personnes considérables en les lisant, furent touchées de l'excès de mes malheurs, & daignerent solliciter mon élargissement. M. Lenoir ayant appris, ou par elles, ou je ne sais comment, que j'étois sorti du cachot; ayant su les espérances que M. le Cardinal m'avoit données, & voyant sur-tout l'éclat que ce Mémoire commençoit à faire, & l'intérêt qu'il inspiroit, *se montra disposé à écouter favorablement les sollicitations qu'on lui feroit; promit à plusieurs reprises de m'accorder ma liberté; fit espérer qu'elle seroit plutôt obtenue par lui* que par le moyen de la Commission, & *empêcha* de cette maniere *qu'on ne fît des démarches auprès d'elle.*

M. Lenoir, en confirmation de ses promesses, demanda que quelqu'un se présentât pour répondre de ma conduite. Une Dame charitable s'offrit pour remplir cette formalité.

A la vérité cette Dame effrayée des suites que des officieux ne manquerent pas de lui faire envisager que cette démarche pourroit avoir pour elle, différa quelque temps de faire les soumissions qu'on exigeoit. Mais enfin après bien des longueurs & des délais, M. Lenoir, vaincu par de nouvelles instances, envoya chercher cette Dame, lui promit positivement ma liberté; la rassura sur ses craintes, & l'engagea à *donner ce cautionnement qui fut enfin signé*, & qui existe dans les bureaux de la Police.

En apprenant ces détails, je crus toucher au moment qui devoit mettre fin à mes malheurs; & l'espérance d'une délivrance prochaine, me les faisoit déja oublier. Mais hélas! quelle est la fatalité qui me poursuit? & qu'on se représente s'il est possible l'accablement affreux dans lequel me plonge aujourd'hui la triste nouvelle que je reçois, qu'après des espérances bien fondées, des paroles aussi positives, le Ministre refuse de m'accorder ma liberté; assure que le Roi me regarde comme un homme atroce & dangereux, & déclare que mes longues souffrances n'auront d'autre terme que celui de ma vie.

Quel mystere inconcevable renferme cette funeste déclaration du Ministre, & comment peut-on l'accorder avec les promesses que M. Lenoir n'a cessé de faire aux personnes qui ont daigné le solliciter en ma faveur. S'il est vrai que le Roi ait prononcé ces terribles paroles, qui sont pour moi l'Arrêt de la mort

la plus cruelle ; s'il eſt vrai qu'il ait de moi cette idée atroce, quel compte faut-il qu'on lui ait rendu de ma conduite ? Quel portrait affreux lui aura-t-on fait de moi.

Le Roi ne connoît ni ne peut aſſurément connoître les priſonniers qui ſont détenus en vertu des ordres donnés en ſon nom, & ne peut rien ſavoir de ce qui les concerne, que d'après l'expoſé qu'on lui fait de leur caractere & de leurs actions. La Juſtice & la bonté du Roi étant connues, on peut donc toujours, d'après le rapport qu'il entendra faire d'un priſonnier, prévoir quels ordres il donnera à ſon égard; & celui qui lui fait ce rapport, ſans qu'aucun contradicteur lui ſoit oppoſé, ni que le priſonnier puiſſe être entendu dans ſes défenſes, eſt donc, pour ainſi dire, le maître de déterminer la volonté du Roi, & lui dicte (ſi l'on oſe ainſi parler, en quelque ſorte ſa déciſion.

M. Amelot eſt perſonnellement auſſi peu inſtruit de ma conduite que le Roi lui-même, & ne peut rien ſavoir que par le compte que M. Lenoir lui en rend; & par conſéquent M. Lenoir a déterminé le rapport que M. Amelot fait au Roi de moi, auſſi néceſſairement que celui de M. Amelot va déterminer la déciſion de Sa Majeſté.

Comment donc ſuppoſer que M. Lenoir fût ſincere quand il promettoit de m'accorder ma liberté, tandis qu'il étoit réſolu de moi à M. Amelot un compte qui le forceroit de faire au Roi un portrait de mon caractere, qui devoit

devoit déterminer Sa Majesté à me retenir à jamais dans la plus triste captivité.

M. Lenoir pourroit-il donc être en effet sincere, ou s'il ne l'étoit pas, quel pouvoit être le motif de cette dissimulation, & le but qu'il se proposoit par cette feinte ? .... On se perd en y pensant ; & mes malheurs sont en vérité si grands & si extraordinaires, qu'il est aussi difficile de les comprendre, que de les supporter.

S'il est possible de supposer que M. Lenoir fût sincere dans le temps qu'il promettoit de m'accorder mon élargissement ; la seule cause qu'on puisse soupçonner de son changement de volonté à mon égard, ne peut s'attribuer qu'à l'endroit vers la fin de mon interrogatoire, où il m'a, pour ainsi dire, forcé d'avouer que je croyois que M. de Sartines étoit mon ennemi ; & où il déclare lui-même au contraire que M. de Sartines est son ami. Mais si telle est la raison du changement des dispositions de M. Lenoir, & si ce seul mot prononcé a décidé ma perte, je puis dire que je suis tombé dans un piége bien funeste, & que je suis puni bien cruellement de ma simplicité.

Je supprime la foule des réflexions qui se présentent, & je demande comment on a pu me représenter comme un homme dangereux & atroce ? Comment on peut savoir qu'un homme qui n'a paru qu'un moment dans la société, pendant son extrême jeunesse, un homme que toutes les personnes qui ont pu le voir dans la plus affreuse des captivités,

difent avoir été, pendant toute l'énormité de ce temps, le plus réfigné, le plus patient, le plus doux des hommes, & font prêts à rendre unanimement ce témoignage encore fatisfaifant pour lui.

Il eft temps de finir ces Mémoires, qui dans le temps défefpéré où je fuis, ne peuvent qu'accroître encore mes maux, en me rappellant leur caufe, leur durée & leur excès. Ma premiere faute, quoique répréhenfible, & que je fuis bien éloigné de chercher à excufer, ne renfermoit du moins en elle-même aucune intention criminelle : elle recevroit même une forte d'atténuation de mon inexpérience & de ma jeuneffe; & ce qu'on peut me reprocher depuis, mérite à peine le nom d'imprudence.

En réparation, j'ai langui douze mille cent foixante-trois jours dans les différentes prifons où j'ai été transféré fucceffivement. De ce nombre de jours, de ces jours dont chacun femble fi long, couché fur la paille fans couverture, dévoré par des infectes dégoûtans, réduit au pain & à l'eau pour toute nourriture, j'en ai gémi trois mille cent-foixante-fept dans l'humidité & l'infection, dans l'obfcurité des cachots : & pendant douze cents dix-huit de ces jours, ou plutôt de ces nuits perpétuelles & affreufes, mes pieds & mes mains ont été meurtris & écorchés par les fers dont on m'enchaînoit.

Le plus grand criminel paroîtroit, fans doute, déja trop puni par ces longs tourmens: qu'on compare ma faute à cet énorme fupplice; & qu'on dife d'après ce tableau, fi l'on peut refufer à mes malheurs une larme de pitié!

EXTRAIT

Du Mémoire de M. de Comeyras.

C'EST à l'occaſion de la naiſſance de Monſeigneur le Dauphin, & lorſque le Roi a nommé cette Commiſſion, dont l'objet eſt de faire grace aux coupables qui n'ont pas commis des crimes capitaux, que M. le Cardinal de Rohan, qui la préſide, ayant été autoriſé à ſe faire ouvrir toutes les priſons, trouva le malheureux DE LATUDE dans la ſienne à dix pieds ſous terre, couvert de lambeaux, une barbe d'un pied & demi de long, n'ayant pour lit que de la paille, du pain & de l'eau pour alimens. Il eut l'humanité de lui faire donner une demeure plus ſupportable; & c'eſt à ſa bienfaiſance, & à celle d'un grand nombre de perſonnes du premier rang, auxquelles M. le Cardinal de Rohan a fait connoître ſon ſort, qu'il a dû les aumônes qui l'ont adouci.

Un ſcélérat noirci des plus grands crimes, les auroit trop expiés par trente-cinq années de captivité, & toutes les barbaries qui l'ont accompagné. Qu'on juge quelle pitié mérite un homme qui n'a fait qu'une faute qui n'in-

téreſſoit ni le Roi ni rien de ce qui touche à ſa perſonne, ni l'ètat, ni la ſociété ; une faute, dont les motifs n'avoient rien de criminel, que ſa jeuneſſe ſeule excuſoit, & que ſix mois de priſon auroient ſuffiſamment punie.

Il demande aujourd'hui qu'on lui rende ſa liberté ; mais ſes ennemis s'y oppoſent encore : ne pouvant calomnier ſes actions, ils calomnient ſes penſées ; ils le peignent comme un fou, noir, dangereux, ulcéré d'une détention ſi longue & ſi cruelle, & dont la rage s'exhalera en injures & en libelles, dès qu'il aura la liberté d'en compoſer impunément. Hélas ! ils le connoiſſent bien mal ! Agé de ſoixante ans, accablé d'infirmités prématurées, n'ayant plus que quelques jours languiſſans, ce n'eſt pas à cette triſte vengeance qu'il les deſtine. Je n'aſpire qu'à les paſſer paiſiblement, ſoit avec ce qu'il pourra retrouver de ſa famille, ſoit auprès de quelques amis généreux qu'il doit à ſes malheurs, & qui le connoiſſent aſſez pour répondre au Gouvernement de tout ce qu'il fera le reſte de ſa vie......

ADDITION DU MÉMOIRE.

LE ſieur Latude a enfin obtenu ſa liberté le 18 Mars 1784, avec quatre cens livres de penſion. C'eſt un bienfait de M. le Baron de Breteuil. Qu'il ſoit permis à l'auteur du Mémoire qu'on vient de lire, de faire connoître ſa premiere & plus ancienne bienfaitrice, en lui rendant des actions de graces au nom de cet infortuné.

Une femme, nommée Madame le Gros; ſortant de ſa maiſon, rue des foſſés Saint-Germain l'Auxerrois, dans le courant du mois de Juin 1781, vit au coin d'une borne un paquet de papiers déjà froiſſé, & couvert de boue : elle le ramaſſe, rentre chez elle, & lut ce qu'il renfermoit. C'étoit un Mémoire qui expoſoit une partie des malheurs du ſieur de Latude, & qui étoit *ſigné*, *Henri Maſers de Latude, priſonnier à Bicêtre, dans un cachot à dix pieds ſous terre, & au pain & à l'eau depuis trente-quatre ans.*

Ce Mémoire étoit adreſſé à un Préſident de Tournelle ; le malheureux priſonnier proteſtoit de ſon innocence, & demandoit qu'on le transférât à la Conciergerie, & qu'on lui fît ſon procès ſur tous les griefs que pourroient imaginer ſes ennemis.

Que Madame le Gros ait été fortement émue en lisant ce Mémoire : ce n'est pas ce dont on la loue. C'est l'effet qu'un malheur si long, si cruel, si extraordinaire, auroit produit sur l'ame la plus commune.

Mais qu'en apprenant le sort d'un infortuné, avec lequel elle n'avoit jamais eu de liaison d'aucune espece, qui n'existoit même pas pour elle quelques heures auparavant, & qui n'avoit pour recommandation que l'excès de son malheur, elle ait résolu de consacrer sa vie à lui faire rendre sa liberté, & de ne se reposer qu'après l'avoir obtenue ; qu'elle ait persisté trois ans entiers sans être un seul instant ni rebutée, ni effrayée des difficultés, des dégoûts, des dangers même de toute espece qu'elle rencontroit. C'est un acte de vertu & d'humanité qu'il faut d'autant plus admirer, qu'il n'en existe peut-être pas un second exemple.

Elle avoit heureusement un mari qui étoit digne d'en partager le mérite. Il alla chez le Président de Tournelle, à qui le Mémoire étoit adressé, & qui lui dit « qu'il avoit vu cet infortuné ; qu'il avoit fait plusieurs démarches pour lui rendre service ; mais qu'on lui avoit répondu que c'étoit un homme dangereux, un fou, sujets à des accès de rage, tels que trente-deux ans de captivité n'avoient pas suffi à les amortir.

En apprenant cette réponse, & qu'on n'accusoit le prisonnier d'aucun crime ; elle se douta que sa folie n'étoit qu'un prétexte inventé pour

rebuter ſes protecteurs, & empêcher qu'il ne fût ſecouru. Alors elle chercha à pratiquer dans le château de Bicêtre, quelques perſonnes par leſquelles elle pût arriver juſqu'à lui. Elle y réuſſit à force de temps & de peines, & s'en ſervir pour lui faire tenir une lettre, où elle lui marquoit: « J'ai trouvé votre mémoire, qui m'a beaucoup attendrie ; accordez-moi, je vous en prie, votre confiance, je ferai tout ce qui eſt en mon pouvoir pour vous être utile. Envoyez-moi un détail bien circonſtancié de vos affaires, & ſur-tout ne me déguiſez rien. Je ne ſigne pas, crainte de quelque malheur ».

Cet infortuné n'étoit pas accoutumé à trouver tant de pitié dans une inconnue. Il ſe livra à elle ſans réſerve, malgré le myſtere qu'elle lui avoit fait de ſon nom, & lui a fait paſſer ce qu'elle demandoit. C'eſt ſur cette eſpece de canevas que ſon mari dreſſa les mémoires. Après quoi, l'un & l'autre ſe mirent en mouvement pour lui chercher des protecteurs.

On ne dira pas toutes les peines qu'ils eurent pour en trouver. Nés l'un & l'autre de parens honnêtes, mais ſans fortune ; ayant pour unique moyen de vivre, ce que le mari gagne à faire des éducations, ils déroberent ſur leur plus rigoureux néceſſaire, de quoi payer les voitures qui les tranſportoient à Bicêtre, ou dans l'antichambre de ces gens, chez qui le pauvre n'a pas même le droit d'ar-

river crotté ; ou même à plusieurs lieues de Paris, & par-tout où ils croyoient pouvoir découvrir des protecteurs à leur prisonnier. On n'en citera qu'un seul exemple.

On avoit dit à madame le Gros, qu'il y avoit une madame Duchesne, femme-de-chambre de MADAME, qui en étoit fort bien traitée, & par qui elle pourroit faire parvenir un mémoire à cette Princesse. Elle fit pendant trois jours des courses dans tout Paris pour la découvrir : personne ne la connoissoit. Elle partit pour Versailles, & elle apprit que madame du Chesne étoit à Santeny, à sept lieues de Paris. Elle y va, & la trouve partie depuis une heure. Alors il fallut revenir à Paris, la bourse épuisée, moitié à pied & moitié dans les voitures qu'elle rencontroit dans les chemins. Le lendemain elle retourna à Versailles, parvint à faire parler à madame duChesne, & même en rapporta la promesse de présenter le mémoire de son prisonnier. Elle s'étoit donnée une entorse en allant chez cette dame, & n'en entreprit pas moins de revenir à pied à Paris. Mais après avoir horriblement souffert sur la route, elle tomba au haut de la montagne des Bons-Hommes, de fatigue, & accablée de douleurs, & hors d'état de faire un pas de plus. On la transporta chez elle, où elle passa six semaines dans son lit. Dès qu'elle put marcher, elle reprit le chemin de Versailles avec son mémoire ; mais madame Duchesne refusa absolument de le présenter. Elle lui avoua qu'un

de

de ſes amis en qui elle avoit toute (1) confiance, lui avoit dit : « de ſe bien garder » d'importuner la Princeſſe pour un objet de » cette nature : elle ajouta que le meilleur » conſeil qu'elle pouvoit lui donner à elle-même, étoit de ſe tenir tranquille, & de ne » plus ſe mêler d'une affaire qui pouvoit la » perdre, ſans qu'elle pût être dédommagée » du péril qu'elle couroit par une eſpérance » un peu raiſonnable de réuſſir ».

Ce qui lui arriva alors chez madame Ducheſne, lui eſt arrivé cent fois depuis avec des gens bien plus conſidérables ; elle pénétra juſqu'à eux avec une patience toujours agiſſante, & que rien ne laſſoit. Elle n'avoit aucune peine à les émouvoir ; car tous les premiers mouvemens étoient bons ; mais tous les autres étoient foibles : & tout ſe terminoit par ne rien faire, ou du moins par ne rien obtenir.

C'eſt vers ce temps que naquit Monſeigneur le Dauphin. On dit alors à Mme. le Gros que le Roi inſtitueroit à cette occaſion un tri-

---

(1) On voit à cette réponſe l'air des Bureaux de M. Amelot, pris & rendu dans le langage politique & ſi ſenſé d'un ſieur Abbé Chaus, fil d'une Marchande de fil de la rue Mouffetard, devenu propriétaire de la charge de ſous-précepteur des Pages du Roi, & Conſeiller depuis long-temps de Madame Duch ..... courtiſan fin & délié, d'une prudence exceſſive, & ſeulement à l'affut des bonnes affaires qu'il peut lui faire ſolliciter ſans péril.

bunal, dont l'objet feroit d'examiner les procès de certains coupables, & de leur faire grace quand ils n'auroient pas commis de crime capital.

Elle fongea tout de fuite à y faire comprendre fon prifonnier ; pour cela il falloit intéreffer M. le Cardinal de Rohan, qui devoit préfider la Commiffion. Elle commença par gagner la femme du Suiffe, en lui racontant une partie de fon hiftoire. De-là, au bout de quarante ou cinquante vifites, elle parvint jufqu'au Secrétaire. Il lui apprit que M. le Cardinal avoit déjà vu le prifonnier, qu'il l'avoit fait retirer de fon cachot fouterrein, & lui avoit fait donner une demeure plus fupportable, & qu'il venoit même de lui envoyer un fecours d'argent : qu'elle pouvoit compter qu'il s'intérefferoit vivement à lui, & qu'il feroit compris parmi les accufés que la Commiffion devoit examiner, & dont elle faifoit expédier la grace.

On ne dira pas comment ce malheureux prifonnier fut rayé de la lifte où on l'avoit d'abord placé : heureufement nous n'avons plus à parler que des fervices que fa bienfaitrice lui a rendus.

Elle alla le voir dans Cabanon, dès qu'elle apprit qu'il y étoit ; elle y retourna tout auffi fouvent qu'elle le put, fans fe rendre fufpecte, & fans fe rebuter ni de l'éloignement, ni de la fatigue que le moindre mouvement lui caufoit, vû qu'elle étoit groffe, & que fa groffeffe étoit fort avancée. Il étoit prefque nud,

& manquoit de tout : elle lui acheta des bas ; des chemifes ; elle lui apporta une robe-de-chambre qui devoit le couvrir chaudement, & qu'elle lui avoit faite elle-même. Elle y joignoit tout l'argent qu'elle pouvoit dérober à fon plus étroit néceffaire ; & quand il ne lui reftoit plus rien, elle alloit encore le voir, & lui apportoit du moins des efpérances & des confolations.

Voilà la plus petite partie des chofes que Madame le Gros a faites pour fon prifonnier. On l'a appris beaucoup plus de lui que d'elle : car fa modeftie s'obftinoit à tout cacher, hors les démarches qu'il falloit bien qu'elle avouât, parce qu'elles avoient tout Paris pour témoin. Heureufement qu'on trouvera quelques détails qui manquent, dans une lettre qu'une des plus refpectables protectrices de Mme. le Gros a écrite à l'auteur de ces Mémoires, & qu'il va tranfcrire ici comme le meilleur moyen qu'il ait pour achever de la faire connoître.

« J'ai appris, Monfieur, que vous avez » demandé à Madame le Gros un mémoire » détaillé de tout ce qu'elle a fait depuis trois » ans, pour obtenir la liberté du fieur Mafers. » D'après les queftions que je lui ai faites fur » ce que contient le récit qu'elle vous a en- » voyé, je vois que fa difcrétion & fa mo- » deftie ne lui ont pas permis de donner à » cette bonne œuvre toute fa valeur, & » qu'elle s'eft bornée à vous parler des dé- » marches qu'elle a faites. Témoin depuis plus » d'un an de l'activité, du courage, de la

» générosité, de la constance, je pourrois
» même bien dire de l'acharnement qu'elle y
» a mis, & sans lequel elle n'auroit jamais....
» jamais réussi, j'ai le plus grand plaisir à
» saisir cette occasion de vous en parler.

» Une belle action qui s'accomplit au mo-
» ment qu'on la projette, est déjà une chose
» assez rare; mais une belle action qu'il faut
» soutenir pendant trois ans, avec une sensi-
» bilité & un courage inaltérables, aux dépens
» de son temps, de ses propres affaires, de
» sa santé & de sa fortune, quand on n'en a
» pas, c'est ce que je n'avois jamais vu jus-
» qu'à ce que j'aie connu Madame le Gros.
» Beaucoup d'autres auroient pu former la
» même entreprise, en apprenant les malheurs
» du sieur Masers; mais pour réussir, il falloit
» une sensibilité, & une constance plus qu'or-
» dinaire: il falloit celle qui anime & qui
» soutient Madame le Gros.

» Ni les détails, ni les refus, ni ses es-
» pérances cent fois trompées, ni le refroidis-
» sement de ceux que tant de difficultés
» lassoient, ni les inconvénients personnels
» auxquels l'exposoit le genre de bienfaisance
» qu'elle exerçoit; rien enfin ne l'a rebutée.
» Les représentations même de ceux qui,
» touchés de tant de générosité, prenoient
» le plus tendre intérêt à son bonheur, n'ont
» jamais modéré son zele. Il croissoit en pro-
» gression des difficultés, & je ne lui ai ja-
» mais vu plus d'ardeur pour réussir, que
» quand elle sembloit ne devoir plus rien es-

» pérer. Sans autre secours que son courage, » & dans un état de santé, qu'une grossesse » rendoit encore plus déplorable, je la voyois » sans cesse l'année derniere s'épuiser en cour- » ses pénibles, pour obtenir non des secours » pécuniaires, car elle les fournissoit elle-même » à son prisonnier; mais des protecteurs qui » pussent le servir. Elle communiquoit sa sensi- » bilité à ceux à qui elle parloit; en gagnoit » tous les jours de nouveaux; n'en négligeoit » aucuns, & ne songeoit à se reposer que » quand il n'y avoit plus rien ».

» C'est ainsi que sans fortune, sans crédit, sans moyens personnels d'aucun genre, elle est parvenue à obtenir ce qu'elle avoit si long-temps, si ardemment desiré ».

« Et quel étoit le but de tant de soins?... C'étoit de recueillir chez elle celui qui en étoit l'objet : de partager avec lui le fruit de ses travaux, & ceux de son mari. Je lui ai quelquefois dit que sa situation ne sembloit pas lui permettre de se livrer à tant de générosité. J'ai perdu mon fils, me répondit-elle; j'ai promis à mon prisonnier qu'il occuperoit sa place : s'il est jamais libre, je lui tiendrai parole. Elle oublioit, en parlant ainsi, qu'un autre enfant né depuis ne laissoit plus cette place vacante. La femme capable de dévouer ainsi toute son existence au sentiment d'humanité, & le mari qui le permet & l'approuve, sont deux êtres bien rares & bien respectables.

383

» Comme je n'ai jamais vu Madame le Gros qu'occupée entiérement de celui qu'elle a ſi bien ſervi, je ſuis à peine inſtruite de ſa propre ſituation. Je ſais ſeulement que née ſans fortune, ſes affaires ſont encore plus gênées qu'elles ne devroient l'être; parce que venant de perdre ſon pere après des maladies fort longues, & par conſéquent onéreuſes, elle a voulu faire honneur aux dépens que ce malheur leur avoit fait contracter. C'eſt en rempliſſant ce devoir aux dépens de ſon néceſſaire, qu'elle a encore trouvé les moyens d'aider le ſieur Maſers de tout ce qu'elle a pu dans ſa priſon : qu'elle n'a épargné aucuns des frais qu'entraînoient tant de démarches, & qu'elle ſe félicite aujourd'hui de l'avoir en partie à ſa charge, ſi l'on ne trouve moyen d'ajouter quelque choſe aux quatre cents liv. de penſion qu'on lui a accordé.

J'ai l'honneur d'être, &c.